

ARTICULER ÉCONOMIE EXPORTATRICE ET ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Vers un renouvellement des politiques économiques
des métropoles ?

Rapport de Boris CHABANEL - Nova7
septembre 2013

1. Croissance de l'emploi : la contribution de l'économie de proximité
2. Articuler économie exportatrice et économie de proximité : vers un renouvellement des politiques économiques des métropoles ?
3. Le ressort de la captation de revenus
4. Le ressort de la consommation locale
5. Le ressort de la production locale

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Présentation de l'étude	5
Contexte : la démarche Grand Lyon Vision Solidaire	6
Objectif : face au chômage, explorer la dynamique de développement de l'économie de proximité.....	7
Une démarche d'étude en trois temps.....	9
Méthode d'élaboration du cahier 2	10
Introduction.....	11
I. Les métropoles, creuset de la compétitivité à l'exportation des nations	13
1. Relever le défi de l'économie mondialisée : l'essor des politiques de l'offre.....	14
1.1 Tirer la croissance par l'exportation et l'attraction des investisseurs.....	14
1.2 Renforcer la compétitivité à l'exportation : la différenciation par l'innovation..	15
2. Ces vingt dernières années ont vu le rôle économique des villes réévalué	17
2.1 L'ancrage urbain des activités économiques a longtemps été négligé par les sciences économiques	17
2.2 La mise en évidence des externalités positives offertes par les villes.....	18
2.3 La dynamique de construction et de valorisation des ressources économiques métropolitaines.....	19
3. Le développement des politiques métropolitaines d'accompagnement des filières exportatrices	21
II. Relier la compétitivité aux autres ingrédients du développement économique territorial	23
1. La compétitivité à l'exportation, condition nécessaire mais non suffisante du développement économique.....	24
1.1 Le PIB repose d'abord et avant tout sur la consommation intérieure.....	24
1.2 La consommation interne se traduit aussi par des importations plus ou moins élevées.....	31
1.3 La croissance se joue à l'exportation et sur le marché intérieur.....	33
2. Pour une approche systémique du développement économique territorial : l'apport du modèle de la base économique	34

2.1 Les principes fondateurs de la théorie de la base économique : une lecture de l’articulation entre économie exportatrice et économie de proximité	34
2.2 Les avancées de la théorie de la base économique : prendre en compte l’ensemble des flux de revenus circulant entre et au sein des territoires.....	36
2.3 Cinq ressorts de développement économique territorial transversaux à l’économie exportatrice et à l’économie de proximité	42
III. Cinq grands ressorts de développement économique territorial.....	44
1. La captation de revenus à l’extérieur du territoire	45
1.1 La croissance du stock de revenus circulant au sein d’un territoire repose largement sur la captation de revenus à l’extérieur de ses frontières	45
1.2 Mobiliser tous les leviers de captation et d’ancrage des revenus	48
2. La propension des ménages à consommer localement.....	49
2.1 Les revenus disponibles sur le territoire ne sont pas nécessairement dépensés localement	49
2.2 Ancrer les dépenses de consommation des ménages	52
3. La propension des entreprises à consommer localement	55
3.1 Rien ne sert de favoriser la consommation locale si elle vient gonfler les importations.....	55
3.2 Développer les substitutions d’importation	58
4. La rétention de la valeur ajoutée créée localement.....	60
4.1 L’effet d’entraînement de la croissance économique locale peut être freiné par l’évasion des profits des entreprises	60
4.2 Renforcer les circuits financiers de proximité	63
5. L’ancrage résidentiel des actifs occupant les emplois locaux	66
5.1 Lorsque la création d’emplois profite surtout aux actifs résidents à l’extérieur du territoire.....	66
5.2 Favoriser l’appariement entre les emplois locaux et les actifs résidents	68
Conclusion	70
Ressources documentaires	74

PRESENTATION DE L'ETUDE



Contexte : la démarche Grand Lyon Vision Solidaire

Jusqu'ici, la Communauté Urbaine de Lyon a concentré son action en faveur de la cohésion sociale sur les champs de l'habitat et du renouvellement urbain. Au travers d'un effort significatif en faveur de la production de logements sociaux, du rééquilibrage progressif de leur répartition au sein de l'agglomération, de la diversification de l'offre de logements dans les quartiers relevant de la politique de la ville, le Grand Lyon affirme sa volonté de promouvoir la mixité résidentielle.

Toutefois, il apparaît aujourd'hui que les politiques de l'habitat et de la ville ne suffisent pas pour circonscrire et résoudre les problèmes d'exclusion et de ségrégation que connaissent toutes les grandes villes. D'autant plus que les questions de cohésion sociale ne concernent pas seulement les périmètres inscrits en politique de la ville.

Ce constat a conduit le Grand Lyon à voter le 17 octobre 2011 une délibération réaffirmant l'enjeu du développement solidaire dans l'agglomération lyonnaise. Parce qu'elle constitue le fondement même de l'édifice communautaire depuis 40 ans, **la solidarité appelle aujourd'hui une réflexion stratégique d'ensemble à l'échelle de l'agglomération** et de l'ensemble des politiques communautaires, à un moment où le contexte d'action du Grand Lyon pourrait évoluer significativement : création du pôle métropolitain, démarche de rapprochement entre le Grand Lyon et les communes, perspective de raréfaction des ressources budgétaires, élection à venir du conseil de communauté au suffrage universel direct, émergence de la Métropole d'Intérêt Européen à l'horizon 2014, etc.

Pour nourrir cette démarche de réflexion « Grand Lyon Vision Solidaire », la Direction de la Prospective et du Dialogue Public est sollicitée pour apporter un ensemble de mises de fonds aux acteurs participant. Parmi les différents thèmes abordés au cours de la démarche figure celui de **l'emploi**.

Objectif : face au chômage, explorer la dynamique de développement de l'économie de proximité

L'emploi apparaît comme une problématique incontournable du développement solidaire de l'agglomération lyonnaise. Parce qu'il provoque de multiples dégâts socio-économiques, le chômage de masse (le taux de chômage de la zone d'emploi de Lyon s'élevait à 9% au troisième trimestre 2012) constitue plus que jamais un problème politique de premier plan. Dans ce cadre, la présente étude vise à interroger les conditions d'une amélioration de la situation de l'emploi dans un pays développé comme la France. Pour autant, elle n'a pas pour ambition de rendre compte de façon exhaustive de l'ensemble de la masse d'informations et de connaissances accumulées ces dernières décennies sur les explications et les solutions au chômage de masse. Sa focale est plus modeste.

D'une part, elle prend le parti d'aborder la lutte contre le chômage non pas sous l'angle de la flexibilisation du marché du travail mais en partant du principe que le travail est avant tout une ressource productive qui a vocation à être pleinement mise en œuvre par le système économique (J.Freyssinet, 2004). En d'autres termes, elle s'inscrit dans le cadre des réflexions qui font de la croissance de l'activité économique le premier levier de création d'emplois et donc de lutte contre le chômage. D'autre part, elle fait le constat que cette question de la croissance se traduit aujourd'hui par une focalisation des décideurs publics et privés sur l'enjeu de la compétitivité à l'exportation. Considérant que ce dernier ne saurait résumer la problématique du développement économique, la présente étude vise à compléter cette approche en proposant d'**explorer la capacité de l'économie de proximité à dynamiser l'emploi**. Egalement appelée économie présentielle ou économie domestique, l'économie de proximité rassemble l'ensemble des activités qui se localisent d'abord pour satisfaire les besoins de la population locale : on parle de population présente, c'est-à-dire la population résidente (habitants) ou de passage (touristes, déplacements professionnels de personnes résidentes dans un territoire voisin, étudiants non-résidents, etc.).

La réalité et le développement de l'économie de proximité sont progressivement redécouverts depuis quelques années, en particulier grâce aux travaux de recherche conduits par l'économiste Laurent Davezies¹. Rappelons que ces recherches ont contribué à montrer que le poids des activités de proximité dans l'ensemble de l'économie était loin d'être négligeable et que la création de richesses exportables ne constituait qu'un des mécanismes participant au développement de cette partie de l'économie. Ce double constat va interpeller de nombreux organismes publics ou parapublics, locaux ou nationaux concernés par les questions de développement économique local (collectivités, agences d'urbanisme, agence de développement, ministère, etc.). Plusieurs d'entre eux vont

¹ Depuis octobre 2011, Laurent Davezies est professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), après avoir longtemps enseigné à l'Institut d'Urbanisme de Paris (Université Paris 12)

chercher à s'approprier l'approche par les revenus proposée par Laurent Davezies en la déclinant sur leur territoire. Ils vont également s'efforcer d'en tirer des conclusions stratégiques et opérationnelles pouvant enrichir les politiques économiques. Parmi ces multiples initiatives, citons le rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental intitulé « l'économie de proximité » publié en 2010 qui appelle à reconsidérer le local comme centre de gravité du circuit économique.

« Depuis les années 1990, la mondialisation s'est imposée comme le moteur principal de la croissance économique des états. L'omniprésence de ce modèle économique, dans la société mais aussi dans tous les discours dominants, a monopolisé l'attention au point d'occulter tout un pan de l'économie dite « réelle » qui, à côté de cette mondialisation, s'est pourtant maintenue et s'est même, ces dernières années, renforcée à la faveur des changements comportementaux des consommateurs. Peu à peu se fait jour l'idée qu'une petite échelle existe aux côtés de la grande, que la première est même l'une des conditions de l'efficacité de la seconde, et qu'elle constitue un rempart parfois très efficace contre les soubresauts de la vie économique. » CESE, 2010

Dans ce cadre, **la présente étude souhaite contribuer à ce regain d'intérêt pour l'économie de proximité** en attirant l'attention sur sa dynamique de développement.

Une démarche d'étude en trois temps

Pour explorer la dynamique de développement de l'économie de proximité, la présente étude suit une démarche en trois étapes et donne lieu à l'élaboration de plusieurs cahiers.

- ⇒ La première étape consiste à **mettre en évidence le poids réel de l'économie de proximité dans l'ensemble de l'économie, en particulier en matière d'emploi**. Un premier cahier – « Croissance de l'emploi. La contribution de l'économie de proximité » – propose ainsi une approche statistique de la contribution de l'économie de proximité à la création de richesses, à l'emploi et aux revenus d'activités salariées. Trois échelles d'analyse sont retenues : le territoire national (partie 2), les grandes aires urbaines françaises (partie 3), la métropole lyonnaise (partie 4). Adoptant une visée non plus géographique mais sectorielle, la 5^{ème} partie analyse les formes d'emplois de l'économie de proximité et leur intérêt au regard de la problématique du chômage.
- ⇒ Sur la base de cet état des lieux, la seconde étape vise à **mieux comprendre comment l'économie de proximité peut s'intégrer au modèle actuel de développement économique des métropoles**, lequel apparaît généralement centré sur l'enjeu de la compétitivité à l'exportation. Cette analyse fait l'objet du présent cahier. Celui-ci propose tout d'abord de revenir sur quelques mutations du système économique contemporain pouvant expliquer l'importance accordée à la question de la compétition économique internationale (partie I). Il rappelle ensuite le rôle donné aux métropoles dans cette quête de compétitivité : développer l'écosystème de l'innovation (partie II). Dans un troisième temps, il esquisse une approche renouvelée du développement économique des métropoles prenant en compte l'articulation entre économie exportatrice et économie de proximité ainsi que cinq grands ressorts intervenant dans le développement de l'activité et de l'emploi à l'échelle d'un territoire (partie III). Enfin, ces cinq grands ressorts font l'objet d'une présentation plus détaillée (partie IV).
- ⇒ Enfin, la troisième étape de la démarche d'étude consiste à **analyser chacun des ressorts de développement de l'économie de proximité** identifiés dans le cahier précédent. Chaque ressort fait ainsi l'objet d'un cahier et chacun d'eux s'efforce de présenter quelques éléments statistiques permettant de positionner le territoire lyonnais par rapport à d'autres territoires comparables, de mettre en évidence les tendances d'évolution de chaque ressorts pour les années qui viennent, et de formuler des pistes de réflexion stratégique pour le développement de la métropole lyonnaise.

Méthode d'élaboration du cahier 2

La rédaction du présent cahier s'appuie sur un travail de recherche, d'analyse et de synthèse documentaire portant sur différents champs de recherche intervenant dans l'explication du développement économique des métropoles. Six champs de recherche économique ont ainsi été mobilisés et articulés :

- ⇒ La mondialisation (Jacques Adda, El Mouhoub Mouhoud, Michel Rainelli)
- ⇒ Les théories de la croissance et de l'innovation (Dominique Guellec, Pierre Ralle)
- ⇒ La balance des paiements (Marc Raffinot et Baptiste Venet)
- ⇒ L'impact territorial de la financiarisation (Olivier Crevoisier, Theurillat Thierry)
- ⇒ L'économie territoriale (Laurent Davezies, Magali Talandier, Christophe Terrier, Dominique Vollet, Jean-Claude Prager, Jacques-François Thisse, Ludovic Halbert)
- ⇒ Les inégalités territoriales d'accès à l'emploi (Yannick L'Horty)

Le cahier présente également un certain nombre de données statistiques concernant le PIB, le commerce extérieur, etc. Ces données proviennent pour l'essentiel de l'Insee.

Enfin, l'élaboration de ce cahier a donné lieu à la réalisation de trois interviews (disponibles sur millenaire3.com) :

- ⇒ Laurent Davezies, professeur d'économie au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), titulaire de la chaire « économie et développement des territoires »
- ⇒ Magali Talandier, maître de conférences à l'Institut de Géographie Alpine (IGA) de l'Université Joseph Fourier de Grenoble, chercheuse au laboratoire Pacte-Territoires
- ⇒ Cyril Kretschmar, conseiller régional Rhône-Alpes depuis 2010, délégué à la nouvelle économie, aux nouveaux emplois, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire

INTRODUCTION

Le premier cahier élaboré dans le cadre de cette étude – « Croissance de l'emploi. La contribution de l'économie de proximité » – s'est efforcé d'attirer l'attention sur le poids de l'économie de proximité dans l'ensemble de l'économie, en particulier en matière d'emplois. Au travers de différents éclairages statistiques, il a montré que l'économie de proximité :

- ⇒ rassemblait une part importante du stock et des créations d'emplois à l'échelle nationale, comme à celles des grandes aires urbaines et du Grand Lyon
- ⇒ offrait des emplois non délocalisables et d'une grande diversité de qualifications.

Ce double constat invite à inscrire la question de l'économie de proximité à l'agenda politique des territoires, et en l'occurrence celui du Grand Lyon : comment le Grand Lyon peut-il contribuer (davantage) au développement de l'économie de proximité sur son territoire ? Dans cette perspective, ce second cahier s'intéresse à la manière avec laquelle la prise en compte de l'économie de proximité réinterroge les politiques de développement économique déployées à l'échelle des métropoles.

En première analyse, la prise en compte de la problématique de l'économie de proximité par les politiques économiques métropolitaines paraît difficile. D'une part, ces dernières peuvent paraître relativement éloignées de la question de l'économie de proximité dans la mesure où elles semblent partager la même priorité que les politiques économiques nationales : renforcer la compétitivité à l'exportation du tissu économique. Cet enjeu de la compétitivité paraît d'ailleurs plus que jamais essentiel pour l'avenir économique du pays à l'heure où la France semble être entrée dans un mouvement de décrochage économique particulièrement aigu sur la scène économique mondiale. D'autre part, comme le souligne un récent rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental (2010), l'ancienneté de l'économie de proximité et sa relation organique avec la vie quotidienne donnent l'impression d'une machine qui tourne toute seule, sans avoir besoin de beaucoup d'adjuvants. Dès lors, si l'économie de proximité apparaît comme un long fleuve tranquille, le maintien de la priorité donnée au traitement de la « contrainte extérieure » peut apparaître comme la tendance la plus naturelle, le « fil de l'eau ».

Mais comme le suggèrent différents travaux académiques s'inscrivant dans le champ de l'économie territoriale, ce raisonnement paraît cependant insuffisant. Tout d'abord, il

apparaît que le développement de l'économie de proximité peut effectivement être stimulé en jouant sur les dynamiques locales de revenus, de consommation et de production. Ensuite, il semble erroné de fonder le développement économique d'un territoire uniquement sur la création de richesses exportables. L'articulation entre économie exportatrice et économie de proximité occupe en effet une place essentielle dans la dynamique du développement économique territorial. Si l'on retient ces deux éléments d'analyse, l'intégration de la problématique de l'économie de proximité aux politiques économiques métropolitaines apparaît ainsi comme une question majeure pour les décideurs publics et privés des territoires.

Comme l'explique Cyril Kretzschmar, conseiller régional Rhône-Alpes depuis 2010, porteur de la stratégie régionale pour le développement de l'économie de proximité, un effort de conceptualisation est aujourd'hui nécessaire pour renouveler les politiques économiques.

« Il est important aujourd'hui de prendre en compte la complémentarité entre économie de proximité et économie exportatrice. C'est le ying et le yang. La première bénéficie des richesses créées par la seconde. Tandis que la seconde a besoin de la première pour offrir un cadre de vie attractif aux actifs qu'elle emploie. L'interface entre ces deux parties de l'économie est importante à cultiver. Par exemple, en amenant certaines activités de proximité à se positionner à l'exportation, comme l'artisanat d'art notamment. Ou en s'appuyant sur la force de l'économie exportatrice pour structurer l'économie de proximité. Cela n'est encore naturel parce que la pensée économique s'est beaucoup concentrée sur l'économie exportatrice, un peu sur l'économie de proximité, mais jamais sur l'interface. (...) nous avons besoins de développer de nouveaux modèles et outils d'analyse économiques. Au-delà des travaux de Laurent Davezies, nous sommes encore assez pauvres pour penser le développement de l'économie de proximité. La recherche académique a encore du chemin devant elle. Quant à nous, nous sommes pour l'instant tenus à expérimenter dans les territoires. D'une certaine manière, les pratiques sont en avance sur la conceptualisation. » (interview de Cyril Kretzschmar, juin 2013, millenaire3.com)

En ce sens, le présent cahier vise à nourrir la réflexion sur les évolutions possibles du référentiel des politiques économiques du Grand Lyon en explorant les articulations possibles entre économie exportatrice et économie de proximité. La première partie propose de rappeler les grands principes du logiciel actuel des politiques économiques métropolitaines. Focalisé sur la problématique de la concurrence économique internationale, celui-ci se fonde sur l'idée que c'est d'abord dans les métropoles que se joue la compétitivité des nations. La seconde partie s'efforce quant à elle de montrer que le développement économique territorial ne repose pas seulement sur la compétitivité à l'exportation et que sa compréhension implique justement de construire un modèle d'analyse plus systémique, c'est-à-dire articulant économie exportatrice et économie de proximité. Sur la base de cette approche systémique, la dernière partie présente plus en détails cinq grands ressorts de développement économique territorial.

I. LES METROPOLES, CREUSET DE LA COMPETITIVITE A L'EXPORTATION DES NATIONS

1. Relever le défi de l'économie mondialisée : l'essor des politiques de l'offre

1.1 Tirer la croissance par l'exportation et l'attraction des investisseurs

La libéralisation des échanges commerciaux, des investissements productifs et des flux de capitaux internationaux depuis les années 1980 a entraîné une mutation du référentiel des politiques économiques des pays occidentaux. S'est progressivement imposée l'idée que la croissance économique d'un pays tend à reposer de plus en plus sur sa capacité à saisir les opportunités offertes par l'ouverture au reste du monde. En effet, dans un espace économique de plus en plus ouvert, l'exportation et l'attraction des investisseurs apparaissent comme des leviers permettant de faire entrer des revenus extérieurs pouvant par la suite jouer un rôle moteur dans l'économie nationale. Tout ce passe comme si tous les pays devaient suivre les pas de l'Allemagne ou ceux de la Chine et tirer leur croissance d'abord par leur capacité d'exportation (G.Colletis, 2012). Et ce d'autant plus que l'ouverture croissante des marchés nationaux tend à affaiblir les politiques keynésiennes classiques de stimulation de la demande intérieure, celles-ci pouvant aboutir à un creusement des importations et donc à un éventuel déficit commercial.

Autrement dit, l'appareil productif de chaque nation doit désormais affronter une concurrence internationale de plus en plus intense sur le marché domestique, comme dans la conquête des marchés étrangers et l'attraction des investisseurs. Pour les pays occidentaux, cela veut dire être engagé dans une course de vitesse consistant à ne pas se faire distancer par les autres nations développées ni rattraper par le boom des économies du Sud. Course dans laquelle chacun est appelé à porter son portefeuille de production nationale vers les opportunités mondiales, tout en le protégeant du risque de marginalisation ou de délocalisation vers les marchés les plus porteurs ou les sites de production offrant les meilleurs avantages compétitifs. Cet enjeu peut être résumé par une question stratégique : comment consolider la compétitivité du tissu productif du pays ?

1.2 Renforcer la compétitivité à l'exportation : la différenciation par l'innovation

Les entreprises incitées à innover pour se différencier par les coûts et la qualité

Pour les entreprises positionnées sur des secteurs d'activités à vocation exportatrice², la mondialisation de l'économie a conduit à une exacerbation de l'impératif de compétitivité – c'est-à-dire la capacité à faire face à la concurrence et à renforcer sa position sur les marchés extérieurs. Cet impératif de compétitivité peut être résumé par la nécessité de plus en plus prégnante de se différencier des concurrents. En effet, comme le rappelle Michel Rainelli (2009), l'échange international est une « demande de différence » : l'existence et la recherche de différences (des ressources productives, des processus de production, des produits, des besoins, des marchés...) sont ce qui justifie et motive l'échange avec des acteurs/territoires étrangers. Or, parce que l'interconnexion des marchés et l'accélération des échanges permis par l'arrivée des NTIC ont largement amplifié la pression concurrentielle que doit affronter chaque entreprise, cet impératif de différenciation semble toujours plus aigu.

A cet égard, deux grandes approches de la différenciation, potentiellement complémentaires, ressortent de la théorie et des faits (J. Adda, 2004).

- ⇒ La première se focalise sur l'exacerbation de la **compétition par les coûts** induit par la mondialisation. Il fait de la flexibilité de l'emploi et des salaires, comme de la réduction de la pression fiscale sur les entreprises et le travail, des priorités des politiques économiques.
- ⇒ La seconde s'intéresse d'abord aux opportunités soulevées par l'évolution des marchés mondiaux, sur le plan géographique (quels sont les marchés nationaux/régionaux les plus dynamiques ?) comme sectoriel (quels biens et services font l'objet d'une demande forte à l'échelle mondiale ?). Il considère ainsi que l'évolution à long terme de la croissance d'un pays dépend d'abord de la capacité de son tissu productif à **répondre et anticiper les tendances de la demande mondiale**.

Dans un cas comme dans l'autre, l'innovation cristallise semble-t-il une grande partie des efforts engagés par les entreprises et les nations pour construire leur différenciation compétitive³.

² C'est-à-dire l'ensemble des activités qui se localisent sur un territoire pour produire des biens et services principalement destinés à être consommés à l'extérieur du territoire d'implantation (dans d'autres régions françaises, d'autres pays européens, d'autres régions du monde...).

³ Encore que le renforcement de la flexibilité des marchés, des entreprises et des facteurs productifs apparait comme une autre voie largement usitée ou promue par les décideurs privés et publics.

Les théories de la croissance endogène tendent à réhabiliter l'intervention publique pour favoriser l'innovation

En écho à cet enjeu de différenciation par l'innovation, les nouvelles théories de la croissance, dites endogènes, qui se développent fortement à partir des années 1980 se distinguent de ces modèles fondateurs en ce qu'elles font du progrès technique (innovation dirait-on aujourd'hui) un facteur endogène et non plus extérieur à l'univers économique (D.Guellec et P.Ralle, 2003). L'innovation est reconnue comme un objectif et une démarche délibérée de l'entreprise car elle permet de consolider la productivité et donc le rendement du capital investi, ainsi que la différenciation de l'offre. Dès lors, les théories de la croissance endogène attirent l'attention sur les sources de l'innovation (division du travail, capital technique, Recherche & Développement, capital humain, etc.) et leur articulation. Ce faisant, elles ont contribué à revaloriser l'influence des dépenses publiques et plus généralement à réhabiliter le rôle économique de la puissance publique, s'inscrivant ainsi à contre-courant d'un contexte marqué par l'essor de la pensée néolibérale et sa préoccupation pour la libéralisation des marchés.

C'est ainsi que la puissance publique s'est constituée progressivement une palette d'outils visant à favoriser l'innovation :

- ⇒ L'investissement dans la **recherche publique** fondamentale ;
- ⇒ L'encouragement des **investissements privés** dans la R&D (avantages fiscaux, subventions, protection des découvertes par les brevets, etc.) ;
- ⇒ L'encouragement des **coopérations public-privé et inter-entreprises** en matière de R&D ;
- ⇒ L'utilisation de la **commande publique** comme stimuli de l'innovation ;
- ⇒ L'investissement dans **l'éducation et l'enseignement supérieur** ;

Le soutien à l'innovation est ainsi devenu une composante essentielle des politiques de l'offre mises en place par les décideurs publics pour inscrire avec succès chaque nation sur la scène économique mondiale.

Or, il apparaît que cet intérêt croissant des entreprises, des sciences économiques et du politique pour l'innovation va progressivement faire ressortir l'importance d'une dimension des faits économiques longtemps occultée : le territoire. Comme le suggère Bernard Pecqueur (2007), on reconnaît progressivement que, entre l'individu (microéconomie) et la totalité (macroéconomie), il existe des niveaux intermédiaires d'agrégation des acteurs pertinents pour produire et donc penser la différenciation compétitive. La place des métropoles dans les mécanismes d'innovation est ainsi apparue de plus en plus évidente, appelant dès lors des politiques économiques spécifiques.

2. Ces vingt dernières années ont vu le rôle économique des villes réévalué

2.1 L'ancrage urbain des activités économiques a longtemps été négligé par les sciences économiques

Pendant longtemps, l'espace a été le grand oublié des travaux des sciences économiques. Comme le soulignent Laurent Davezies et Magali Talandier (2009), une recherche de mots-clés tels que « espace », « territoire », « région », « local », « localisation », au sein des principales œuvres des grands économistes du 19^{ème} et du début du 20^{ème} siècle – Keynes, Fischer, Say, Ricardo, Walras, Schumpeter – soulignent l'absence totale de ces termes. La baisse spectaculaire et continue des coûts de transport depuis le 19^{ème} semble avoir relégué la question spatiale à un point de détail. De même, la croissance caractéristique des « Trente glorieuses », loin de dépendre de quelconque ressorts territoriaux, paraissait découler d'abord et avant tout de l'augmentation du nombre d'actifs, de la réallocation de la main d'œuvre libérée dans l'agriculture et l'artisanat vers l'industrie, et du cercle vertueux qui, dans une économie nationale relativement fermée, s'est installé entre gains de productivité et développement de la consommation (P.Veltz, 2008).

Et pourtant, force est de constater que le rapport de l'économie à l'espace est loin d'être neutre. Comme le soulignent Jean-Claude Prager et Jacques-François Thisse (2010), de tout temps, les activités économiques se sont réparties de façon très inégale dans l'espace. De ce point de vue, l'histoire montre que les villes forment le centre de gravité du système économique moderne. Elles regroupent une puissance économique plus que proportionnelle à leur poids démographique. Plus précisément, la dynamique économique des villes découle de leur pouvoir de concentration spatiale des acteurs (entreprises, ménages, administrations), des fonctions (accumulation, production, consommation), des ressources (finance, main d'œuvre, informations, etc.) et des interactions (échanges matériels et immatériels) qui fondent la vie économique. Par les avantages économiques qu'il recèle, ce phénomène d'agglomération explique pour une part importante la formation et le développement des villes, et le fait qu'elles soient le creuset des grandes mutations économiques telles que la révolution industrielle.

2.2 La mise en évidence des externalités positives offertes par les villes

Comme l'ont expliqué de multiples auteurs (P.Veltz, L.Davezies, B.Pecqueur, L.Halbert, O.Crevoisier, etc.), ce rôle structurant des villes dans le fonctionnement de l'économie va être progressivement redécouvert à la faveur de la globalisation économique. En faisant du renforcement de la compétitivité des activités exportatrices⁴ un objectif essentiel des politiques économiques nationales et territoriales, et de l'innovation son levier majeur, la nouvelle donne économique va en effet mettre en lumière le rôle de l'agencement spatial des facteurs de production, et en l'occurrence celui proposé par les métropoles, dans la croissance économique. A cet égard, comme le souligne Laurent Davezies (2010), l'attribution en 2008 du prix Nobel d'économie à Paul Krugman, figure de proue de la « Nouvelle Economie Géographique » (NEG), marque de façon éclatante cette reconnaissance de l'approche territoriale dans la pensée économique.

A côté de l'analyse de la concentration des fonctions de pilotage de l'économie mondiale (sièges sociaux des multinationales, places financières, services « avancés » aux entreprises, etc.) dans les principales métropoles (ou villes globales) de la planète (Londres, New York, Tokyo, etc.), les travaux d'économie territoriale qui se sont développés ces dernières décennies mettent l'accent sur la compréhension de l'« avantage métropolitain », pour reprendre le titre d'un ouvrage de Ludovic Halbert. Il s'agit alors de mettre au jour les bénéfices en termes de compétitivité que retirent les entreprises d'une localisation dans les métropoles (au sens large). Ce travail d'analyse constitue semble-t-il une avancée importante dans la prise en compte du facteur territoire dans le fonctionnement de l'économie.

Fondamentalement, la localisation des activités économique dépend d'un arbitrage entre économie d'échelle et coûts de transports des biens, des personnes et de l'information (J.-C. Prager et J.-F. Thisse, 2010). A cet égard, l'abaissement spectaculaire et continu des coûts de transports des biens, des personnes et de l'information enclenché à partir du 19^{ème} siècle constitue l'une des principales explications de l'accélération de l'urbanisation et de l'amplification de la taille et de la densité des villes jusqu'à aujourd'hui. La diminution des coûts de transports favorise en effet une plus grande concentration géographique des activités : en permettant de desservir des territoires toujours plus éloignés, elle permet d'exploiter au maximum les économies d'échelles au travers d'unités productives de plus grande taille. Dans ce cadre, l'apport de la NEG va consister à mettre en évidence le rôle d'un troisième facteur spatial dans la productivité et donc dans la localisation des activités économiques. Mobilisant le concept d'« externalité positive » introduit par les travaux pionniers d'Alfred Marshall à la fin du 19^{ème} siècle, les travaux de la NEG permettent en effet de mieux comprendre les bénéfices que tirent les entreprises de la densité de

⁴ C'est-à-dire l'ensemble des activités qui se localisent sur un territoire pour produire des biens et services principalement destinés à être consommés à l'extérieur du territoire d'implantation (dans d'autres régions françaises, d'autres pays européens, d'autres régions du monde...).

ressources et d'interactions présente dans un lieu donné (bénéfices appelés « économies d'agglomération »).

En bref, ces travaux montrent que les firmes seraient de plus en plus dépendantes de multiples externalités (fournisseurs, services aux entreprises, marchés du travail, connaissances, etc.) pour produire et innover : parce qu'elles se recentrent sur leur cœur de métier (désintégration verticale et horizontale) en externalisant les tâches qu'elles maîtrisent peu ou pas ; parce que la qualité des inputs du processus de production (capital humain, informations, technologies, etc.) joue un rôle croissant dans la création de valeur ; parce que la valeur ajoutée de chaque entreprise s'inscrit dans des chaînes de valeur de plus en plus fragmentées et étendues. En conséquence, elles se localiseraient de plus en plus en fonction de l'ensemble des « coûts de transaction » (délais, disponibilité, fiabilité, régularité, qualité...) en contrepartie desquels elles se procurent les multiples ressources dont elles ont besoin (L.Davezies, 2010). Or, l'agglomération spatiale des facteurs de production, qui est le propre des environnements urbains, permet de réduire ces coûts du fait des externalités positives qu'elle dégage : meilleur appariement entre offres et demandes sur les différents marchés, économies d'échelles (partage de facteurs privés et publics de production), diversité et abondance des ressources productives (main d'œuvre, services aux entreprises, centres de R&D, etc.), circulation de l'information... Comme le résume Pierre Veltz (cité par Ludovic Halbert, 2010), les métropoles offrent ainsi l'assurance d'accéder aux ressources nécessaires à la compétitivité d'aujourd'hui et comme celle de demain.

2.3 La dynamique de construction et de valorisation des ressources économiques métropolitaines

Ludovic Halbert (2010) précise que les ressources proposées par les métropoles présentent plusieurs caractéristiques qui renforcent l'intérêt d'une localisation métropolitaine. Tout d'abord, le stock de ressources accumulé par les métropoles est suffisamment important pour que l'utilisation d'une ressource par un individu ou une organisation n'empêche pas l'accès à cette même ressource par d'autres acteurs (effet de profondeur) : en théorie, il y en a pour tout le monde. Ensuite, les ressources offertes par les métropoles présentent une grande diversité (effet de variété) : le risque d'être confronté à une lacune sectorielle est réduit. Troisièmement, Ludovic Halbert explique que la concentration d'une grande quantité de ressources permet le développement de niches spécialisées sur certaines fonctions (effet de spécificité) et la montée en gamme des ressources (effet de sélectivité). Enfin, il souligne le fait qu'aux ressources accessibles dans la métropole s'ajoutent celles accessibles depuis la métropole via les multiples réseaux dans lesquelles elle s'inscrit : selon Ludovic Halbert, les stratégies de multilocalisation des firmes mondiales ne servent pas seulement un objectif de rapprochement vis-à-vis des marchés, mais visent également la combinaison de ressources présentes ici et là, c'est à dire la captation de la surproductivité relative des différents territoires sur lesquels elles s'appuient.

Par ailleurs, Ludovic Halbert (2010) souligne également que les externalités positives offertes par les métropoles ne doivent pas être envisagées seulement sous l'angle statique,

c'est-à-dire comme un stock de ressources. Elles affichent aussi une dimension dynamique dans la mesure où leur qualité dépend de la reproduction, l'approfondissement et l'enrichissement continu des ressources accessibles dans et depuis le territoire. Or, il apparaît que ce processus se joue largement dans la mobilisation effective des ressources par les acteurs du territoire (L.Halbert, 2010 ; O.Crevoisier, 2010). Sans cette dynamique d'activation, les ressources ne trouvent pas de valorisation économique et l'avantage différenciatif qu'elles sont susceptibles de procurer aux acteurs du territoire ne progresse pas. A cet égard, l'avantage métropolitain apparaît d'autant plus fort que la métropole en question est propice à une mobilisation collective des ressources : les collaborations entre acteurs autour des ressources locales semblent en effet en mesure de produire des innovations dont la valeur dépasse la somme de celles réalisables par chaque organisation individuellement.

Au total, l'évolution de l'arbitrage entre coûts de transport, économies d'échelles et économie d'agglomération apparaît ainsi comme le principal modèle explicatif de l'évolution de la localisation des activités (et plus précisément des différents maillons de la chaîne de valeur) et de la contribution des mécanismes territoriaux à la croissance économique (J.-C. Prager et J.-F. Thisse, 2010).

3. Le développement des politiques métropolitaines d'accompagnement des filières exportatrices

Dotées d'une productivité supérieure, apparaissant comme les lieux les plus propices à l'innovation et donc au renforcement de la compétitivité du tissu économique, les villes sont vues de plus en plus comme les « bras armés » des économies nationales sur la scène mondiale. En termes d'action publique, comme l'explique Patrick Le Galès (2003, 2012), ce constat a conduit bon nombre d'Etats européens à concentrer leurs investissements dans les villes et à donner davantage de compétences et de moyens aux autorités publiques locales. Cette recomposition des leviers d'action publique autour des villes s'est traduite par l'émergence de politiques de développement économique local visant à renforcer la compétitivité du tissu économique des territoires, en valorisant les atouts spécifiques de chacun d'eux. Ces politiques visent généralement à améliorer trois grandes dimensions du territoire :

- ⇒ **La concentration de ressources locales** (entreprises, laboratoires de recherche, organismes de formation, population, compétences, connaissances, etc.) par la captation des flux (investissements privés et publics, main d'œuvre qualifiée, etc.) et la création de ressources nouvelles ;
- ⇒ **La densité des relations de coopération entre les acteurs** pour mettre en synergie leurs stratégies, projets, actions autour de problèmes productifs communs, afin d'enrichir, de différencier et de valoriser les ressources locales (O.Crevoisier, 2010) ;
- ⇒ **La connectivité du territoire**, c'est-à-dire son inscription dans les réseaux physiques (transports, télécommunications, logistique) et immatériels mondiaux (communautés scientifique, centres de décision, etc.) permettant d'accéder à des ressources développées ailleurs et ainsi répondre aux lacunes du territoire (L.Halbert, 2010 et 2013).

Comme l'expliquent Jean-Claude Prager et Jacques-François Thisse (2010), la réussite de ces politiques de compétitivité territoriale – qui prennent souvent la forme d'investissements, d'outils de marketing territorial, ou encore de dispositifs d'animation des acteurs – dépend de leur capacité à articuler deux logiques :

- ⇒ Une **logique de spécialisation** : elle met l'accent sur la constitution de clusters⁵ sur les filières pour lesquelles le territoire dispose d'une masse critique significative d'acteurs (entreprises, centres de recherches, etc.).

⁵ Selon la définition qu'en donne Michael Porter (1998), un cluster est une concentration géographique d'acteurs économiques – entreprises, fournisseurs spécialisés, prestataires de services, entreprises des industries connexes,

- ⇒ Une **logique de transversalité** : elle consiste à proposer à l'ensemble du tissu économique local des équipements plus nombreux et des services de qualité plus élevée.

Le territoire lyonnais s'inscrit pleinement dans cette perspective ouverte par l'enjeu de compétitivité à l'exportation. Deuxième métropole du pays, disposant d'un socle industriel important par rapport aux autres territoires de France métropolitaine, Lyon est une place forte de la puissance exportatrice française. De ce fait, le positionnement économique de la métropole lyonnaise sur les marchés mondiaux n'engage pas seulement son propre devenir mais aussi celui du pays dans son ensemble. Or, comme en témoigne la politique de développement économique du Grand Lyon depuis une vingtaine d'années, Lyon assume pleinement sa vocation exportatrice et emploie son énergie à relever le défi de la compétitivité. Cette politique s'inscrit en effet clairement dans la double approche évoquée précédemment. D'un côté, elle a engagé une démarche de pôles de compétitivité sur les principales filières exportatrices de l'économie lyonnaise : biotechnologies, cleantech, numérique, véhicules de transport urbains, textiles techniques. De l'autre, elle a mis en place des dispositifs plus généraux en faveur de l'immobilier d'entreprise, de l'entrepreneuriat, du développement de l'appareil universitaire et de recherche, ou encore de l'accès des entreprises aux TIC. Faisant aujourd'hui référence à l'échelle des métropoles françaises, cette démarche a d'ores et déjà rencontré un certain nombre de succès sur ces deux plans : cinq pôles de compétitivité labellisés en 2005, cinq réseaux thématiques de recherche, 9^{ème} ville européenne au classement « European Cities Entrepreneurship Ranking 2010 », etc.

institutions associées (universités, organismes de normalisation, associations commerciales) – se rattachant à une filière en particulier et développant des relations de concurrence et de coopération.

II. RELIER LA COMPETITIVITE AUX AUTRES INGREDIENTS DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE TERRITORIAL

1. La compétitivité à l'exportation, condition nécessaire mais non suffisante du développement économique

Au vu des éléments précédents, les efforts des métropoles, et en particulier de la métropole lyonnaise, en faveur de la compétitivité du tissu économique paraissent plus que jamais essentiels pour l'avenir économique du pays. Il ne s'agit pas pour autant de résumer les politiques économiques à l'enjeu de la compétitivité à l'exportation. En effet, la croissance des exportations, seule, ne semble pouvoir assurer la croissance conjointe des richesses, de l'emploi et des revenus, que l'on peut considérer comme le socle du développement économique. Au plan macro-économique, on peut rappeler que le PIB des principaux pays occidentaux repose d'abord et avant tout sur la consommation marchande et non marchande des ménages domestiques. Ceci n'étant plus le cas lorsque la consommation se traduit par des importations. D'une manière générale, il paraît opportun de replacer l'enjeu de la compétitivité à l'exportation dans un cadre d'analyse plus large du développement économique territorial.

1.1 Le PIB repose d'abord et avant tout sur la consommation intérieure

1.1.1 La valorisation de la production passe par la consommation

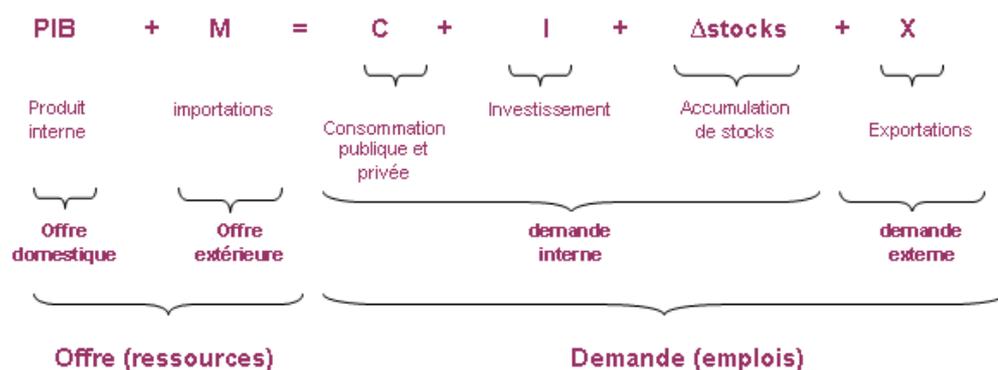
Si la mondialisation a pu conduire à focaliser l'attention des décideurs sur la compétitivité de l'offre, elle n'a pas fait disparaître pour autant le fait que le niveau de la production continue de dépendre à un moment ou à un autre du niveau de la demande. La valorisation économique d'une production dépend de sa capacité à satisfaire une demande, c'est-à-dire des besoins de consommation solvables. A cet égard, il paraît opportun de rappeler que le PIB mesure simultanément l'ensemble de la valeur ajoutée produite et l'ensemble des consommations marchandes et non marchandes des acteurs économiques. Ce constat incite à nuancer les approches analysant le travail seulement comme un facteur de coût. A l'échelle macro-économique, les salaires et les dépenses publiques interviennent aussi bien comme composantes de la demande que comme composantes des coûts (J.Freyssinet, 2004). Il peut paraître ainsi erroné, voire dangereux, de vouloir asseoir la croissance économique sur une logique de réduction continue des différents coûts associés au travail. Jacques Freyssinet (2004) souligne ainsi qu'une entreprise à laquelle on garantirait des salaires et des prélèvements publics faibles n'investirait pas pour autant si elle n'avait pas la conviction raisonnée que les productions permises par de nouveaux investissements rencontreraient une demande solvable suffisante pour assurer la rentabilité de l'opération.

Comme le montrent les éléments ci-dessous, la plus grande partie de la demande adressée à l'offre productive de la France est localisée en son sein. En d'autres termes, si la demande

extérieure constitue une source d'enrichissement pour le territoire, une grande partie de la production nationale demeure tournée vers la demande domestique.

1.1.2 Le PIB est une mesure de la production et de l'utilisation des richesses nationales

Présenté comme le principal agrégat mesurant l'activité économique, le PIB est traditionnellement calculé par la somme des valeurs ajoutées⁶ nouvellement créées par le système productif national une année donnée⁷. Symétriquement, selon les principes de la comptabilité nationale, le PIB exprime également l'emploi de la production nationale à des fins de consommation. Par définition, toutes les richesses créées ont été utilisées, soit à l'intérieur du pays, soit à l'étranger (Beitone A. et alii, 2006). L'approche « consommation » (ou « demande ») du PIB correspond ainsi à la somme des « emplois » finaux intérieurs et extérieurs de la production nationale, diminuée des importations (cf. schéma ci-dessous).



Source : E.Torija Zane, 2009

Parmi les emplois finaux intérieurs, trois agrégats sont distingués par la comptabilité nationale⁸ :

- ⇒ la **consommation finale (CF)** : elle est donnée par la valeur des biens et services marchands et non marchands utilisés pour la satisfaction des besoins individuels. Cela inclut aussi bien les dépenses privées des ménages (auprès d'entreprises

⁶ En comptabilité nationale, la valeur ajoutée (VA) est définie comme le solde du compte de production : la valeur de la production (chiffre d'affaires) diminuée de la valeur des consommations intermédiaires nécessaires à l'exercice de l'activité. Les agents économiques qui créent de la valeur sont les entreprises, les organisations, ou encore le secteur public. Le calcul de la VA nécessite parfois des approximations ou des conventions, lorsque la valeur de certaines consommations intermédiaires n'est pas connue, ou lorsque la production n'est pas vendue (services non marchands : une partie du service public, de l'économie sociale...). Dans ce dernier cas, la valeur finale de la production est estimée dans la comptabilité nationale comme égale au coût de production du service.

⁷ Plus précisément, selon la définition du PIB comme mesure de la production nationale proposée par l'Insee, le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées des agents économiques résidents, calculée aux prix du marché, à laquelle on ajoute la part de la valeur ajoutée récupérée par l'État (Taxe sur la valeur ajoutée et droits de douane) et à laquelle on soustrait les subventions.

⁸ Un autre agrégat, dont le montant est marginal, est pris en compte dans le calcul du PIB selon l'approche « consommation » : les acquisitions nettes de cessions d'objets de valeur

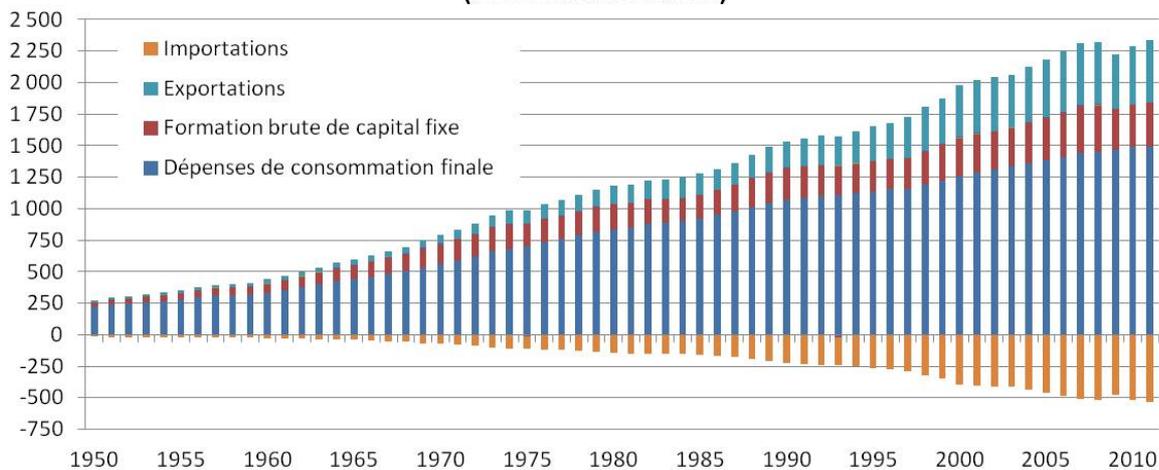
marchandes ou non marchandes) que les dépenses socialisées faites par l'État au nom des ménages.

- ⇒ La **formation brute de capital fixe** (FBCF) : elle correspond à l'investissement matériel, et à certains investissements immatériels (les logiciels par exemple). La FBCF des ménages est limitée à l'achat de logements.
- ⇒ La **variation des stocks** : elle correspond à l'évolution de la demande pour accroître le stock de capital

1.1.3 La consommation finale représente la plus grande part du PIB

L'approche « consommation » du PIB permet ainsi de mesurer la contribution de la consommation finale des ménages à la demande globale adressée à l'offre nationale. Comme l'indique le graphique ci-dessous, qui présente l'évolution des composantes du PIB français de 1950 à 2011 en milliards d'euros (prix constants), cette contribution se révèle très largement prédominante dès l'après-guerre. En France, le poids des dépenses de consommation finale des ménages dans le PIB est passé de 69% à 72% entre 1950 et 2011.

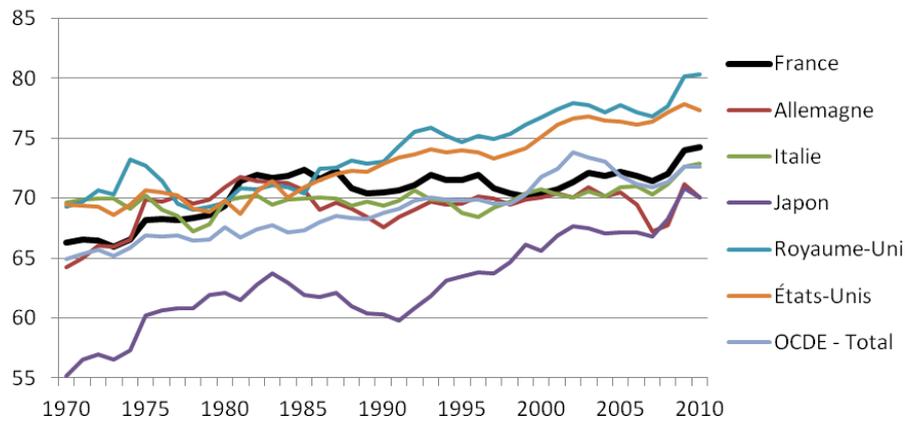
**Evolution de la composition du PIB annuel de la France entre 1950 et 2011
(en milliards d'euros)**



Source : Insee

Toutefois, les normes statistiques internationales (utilisées notamment par l'Insee et l'OCDE) retiennent une définition plus restrictive de la consommation finale en faisant ressortir la part pouvant être attribuée individuellement aux ménages. La consommation finale effective des ménages ne retient ainsi que les dépenses privées des ménages (achat de biens et prestations de service marchands et part des dépenses de santé, d'éducation et de logement restant à leur charge après remboursement éventuel) et la valeur des services individualisables (dont les bénéficiaires peuvent être identifiés) produits par les administrations, notamment en matière d'éducation et de santé (dépenses qui sont évalués au coût des facteurs). Les dépenses collectives (non individualisables) des administrations en sont donc exclues.

**Evolution de la part de la consommation finale effective
dans le PIB annuel des principaux pays de l'OCDE entre
1970 et 2010 (en %)**



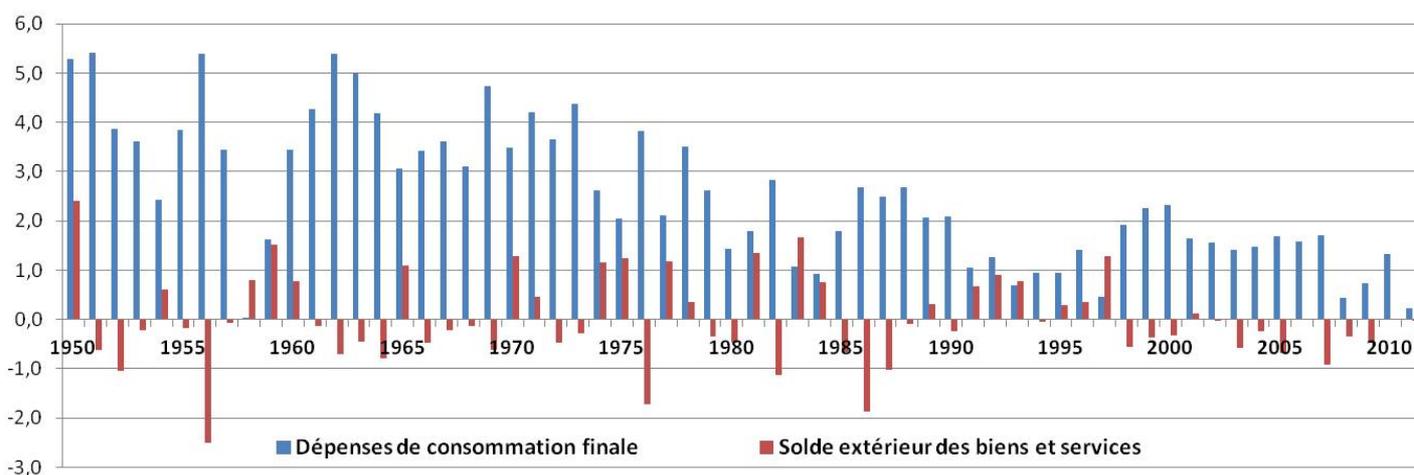
Source : OCDE

Le graphique ci-dessus présente l'évolution de la part de la consommation finale effective des ménages dans le PIB dans les principaux pays de l'OCDE entre 1970 et 2010. Les résultats confirment le constat précédent du poids prédominant de la consommation des ménages dans la richesse nationale des pays développés. On observe même une tendance au renforcement de cette contribution au PIB. Notons également que ce phénomène est particulièrement important dans le monde anglo-saxon (Etats-Unis, Royaume-Uni) et qu'il concerne même des pays leaders en matière d'exportation comme le Japon et l'Allemagne. Ce poids de la consommation finale dans le PIB doit cependant être mis en rapport avec l'évolution des revenus et le niveau d'endettement des ménages : dans quelle mesure la croissance de la consommation se fait-elle à crédit ? Le recours à l'endettement reflète-t-il une faible progression des revenus du travail ?

1.1.4 La consommation finale contribue fortement à la croissance du PIB

L'approche « consommation » du PIB permet également de décomposer le taux d'évolution annuelle (ou trimestrielle) de la richesse nationale selon ses différentes composantes, dont les principales sont la consommation finale, le commerce extérieur⁹ et la formation brute de capital fixe. Si l'on s'intéresse en particulier aux deux premières composantes, on constate une nouvelle fois la contribution forte de la consommation finale à la croissance du PIB de la France. L'apport du commerce extérieur est quant à lui beaucoup moins élevé et surtout beaucoup plus irrégulier dans le temps. Certaines années, lorsque le montant des importations dépasse celui des exportations, le commerce extérieur vient amputer la progression du PIB : en France, la période 1950-2011 est marquée par 37 années de solde commercial négatif (soit plus de la moitié de la période).

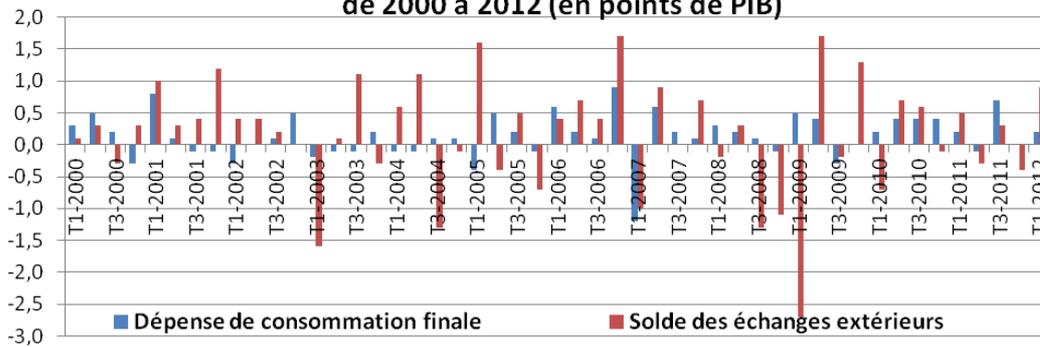
Contributions à l'évolution annuelle du PIB de la France de 1950 à 2011 (en % du PIB)



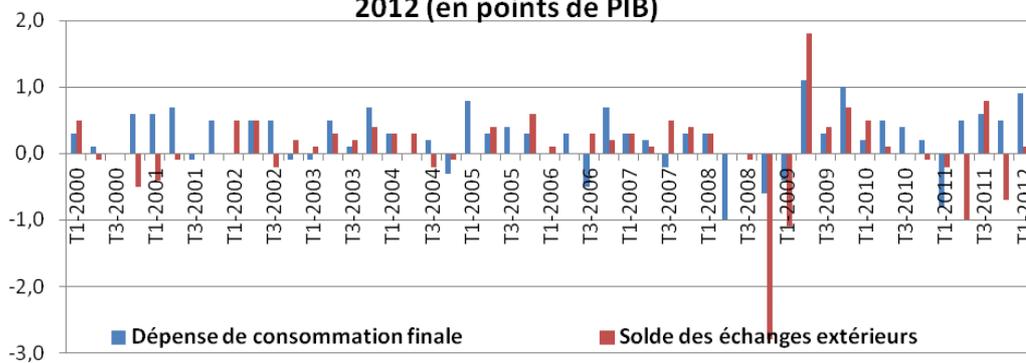
Comme le montrent les graphiques ci-dessous, on peut faire globalement le même constat pour les pays anglo-saxons (Royaume-Uni, Etats-Unis). En revanche, l'importance du commerce extérieur dans l'évolution du PIB paraît beaucoup plus forte en Allemagne et au Japon, illustrant par là l'ambition exportatrice de ces pays.

⁹ Il s'agit du solde de la balance commerciale : le montant des exportations auquel est retranché celui des importations.

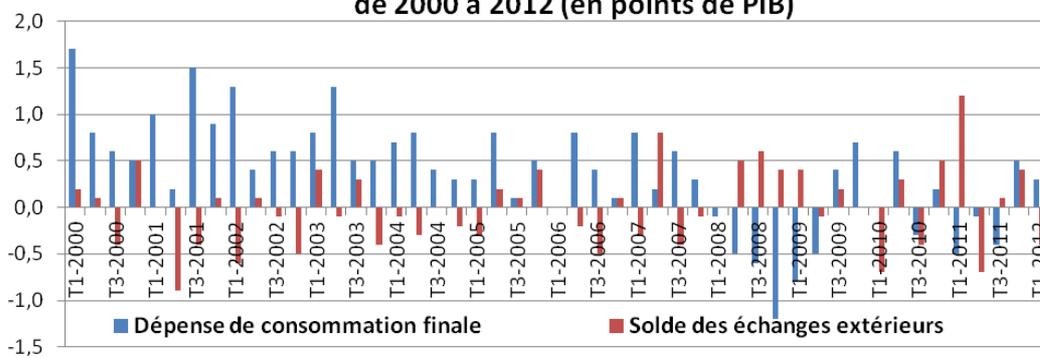
Contributions à l'évolution trimestrielle du PIB de l'Allemagne de 2000 à 2012 (en points de PIB)



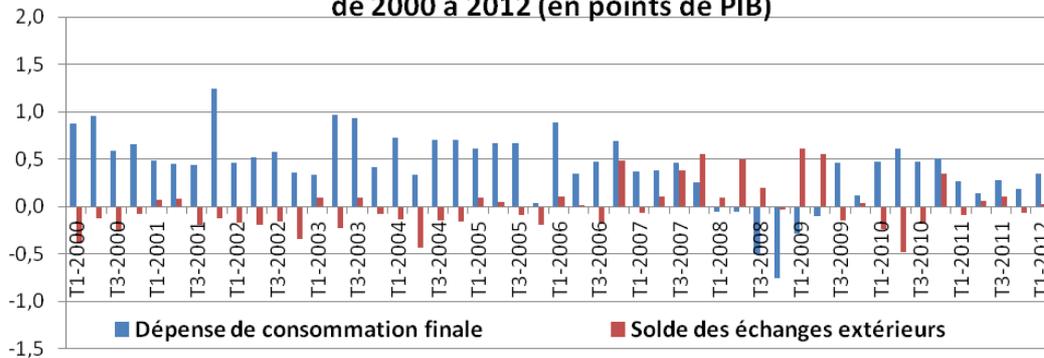
Contributions à l'évolution trimestrielle du PIB du Japon 2000 à 2012 (en points de PIB)



Contributions à l'évolution trimestrielle du PIB du Royaume-Uni de 2000 à 2012 (en points de PIB)



Contributions à l'évolution trimestrielles du PIB des Etats-Unis de 2000 à 2012 (en points de PIB)

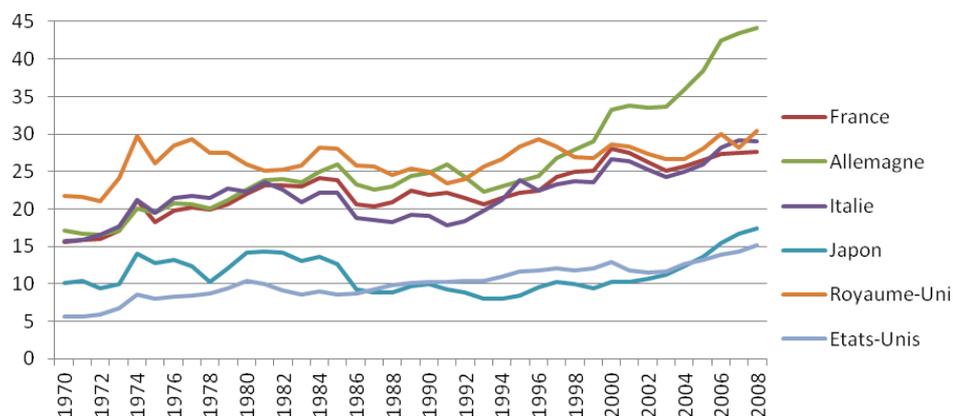


Source : OCDE

1.1.5 L'ouverture économique des principaux pays développés s'est accrue mais reste limitée

Une autre manière d'apprécier le poids du marché intérieur dans le PIB consiste à s'intéresser à l'évolution de l'ouverture de l'économie nationale au commerce international. Celle-ci est mesurée traditionnellement par le taux d'ouverture, c'est-à-dire le rapport entre la moyenne des importations et des exportations, d'une part, et le PIB, d'autre part, pour une période donnée (généralement annuelle). Le graphique ci-dessous présente ainsi l'évolution du taux d'ouverture économique des principaux pays de l'OCDE entre 1970 et 2008. S'agissant de la France, pays de taille intermédiaire, on observe que si ce taux s'est accru sur la période (passant de 15,6% à 27,7%), la progression n'est pas vertigineuse. De plus, si le Royaume-Uni et l'Italie s'inscrivent dans la même tendance que la France, on observe que les taux d'ouverture des deux principaux pays de l'OCDE – Etats-Unis et Japon – sont sensiblement plus faibles et ont progressé plus lentement sur la période. En revanche, depuis la fin des années 1990, l'Allemagne se distingue nettement de ses voisins européens et homologues occidentaux par une forte accélération de son ouverture économique qui atteint 44,1% en 2008.

Evolution du taux d'ouverture économique des principaux pays de l'OCDE entre 1970 et 2008 (en % du PIB)



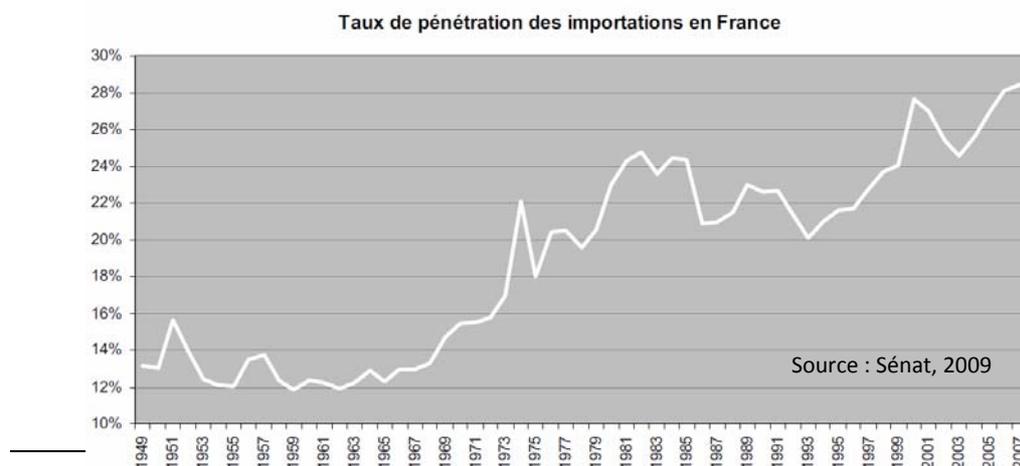
Source : OCDE

Au total, il apparaît que l'assise des économies développées reste fondée sur leur marché intérieur. A l'exception de l'Allemagne, il semble que, plus la taille du marché intérieur est importante, plus le niveau d'ouverture économique se montre limité. Et ce même pour un pays comme le Japon, pourtant décrit comme un champion de l'exportation.

1.2 La consommation interne se traduit aussi par des importations plus ou moins élevées

Si la mondialisation offre des opportunités sur le plan des exportations, elle se traduit également par la facilitation des flux d'importations de biens et de services entrant dans chaque pays. Dès lors, la contribution de la consommation à la croissance du PIB est à double tranchant : positive si elle sollicite l'offre nationale, négative lorsqu'elle creuse les importations¹⁰. Ceci fait écho au lancinant dilemme des politiques nationales de relance par la demande (Sénat, 2009) : dans un contexte d'économie mondialisée, les efforts de solvabilisation de la demande ne reviennent-ils pas à jeter l'argent hors du pays ? L'origine géographique des offres effectivement consommées focalise alors toute l'attention : soutient-on le tissu productif domestique ou l'activité des autres pays/territoires ? Comme l'explique El Mouhoub Mouhoud (2012), ce questionnement vaut également pour les consommations intermédiaires des entreprises : la valeur ajoutée nationale sera d'autant moins élevée que les biens et services produits par les entreprises du pays s'appuient sur des composants provenant principalement de l'étranger. Ceci conduit à rappeler que la contribution du commerce extérieur à la croissance ne se joue pas seulement dans la capacité exportatrice du territoire considéré mais aussi dans l'évolution de ses importations. Le solde extérieur exprime bien la différence entre exportations et importations : la contribution des exportations à la croissance peut être annihilée par un niveau supérieur des importations.

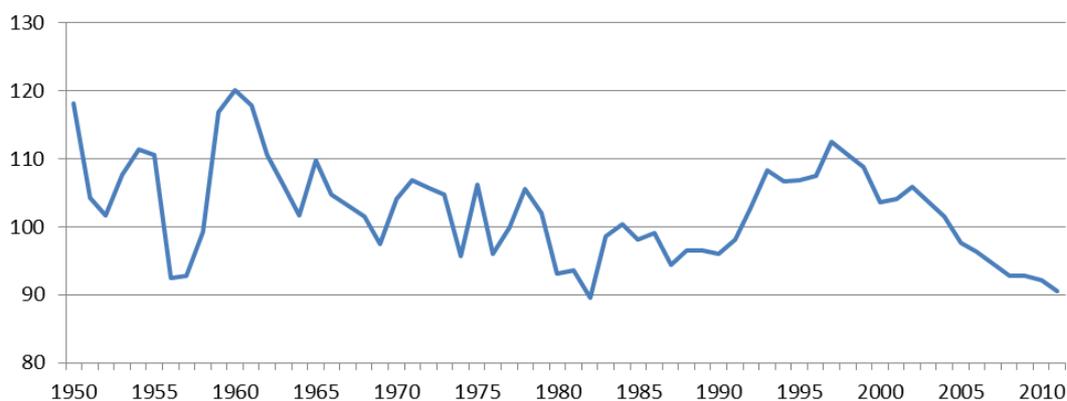
A l'échelle de la France, deux indicateurs permettent d'illustrer ce constat. Tout d'abord, force est de constater que la pénétration des importations de biens et services sur le marché intérieur a fortement augmenté depuis le début des années 1970, et en particulier ces quinze dernières années (Sénat, 2009). Le montant des importations rapporté au PIB atteint 28% en 2007.



¹⁰ Plus précisément, comme l'expliquent Benoit Heitz et Gilbert Rini (2006), la méthode habituelle de calcul des contributions de chaque composante de la demande à la croissance du PIB manque de précision dans la mesure où l'ensemble des importations sont retranchées aux exportations. Or, si une partie des importations est effectivement utilisée dans la production des biens et services exportés, une autre partie non négligeable répond à la consommation finale intérieure. Il conviendrait donc de calculer les contributions à la croissance du PIB en imputant les importations à chacune des composantes de la demande qui les ont générées. Si ce mode de calcul tend à rehausser la contribution des exportations à la croissance et à réduire celle de la consommation finale intérieure, cette dernière demeure globalement prédominante.

Dans le prolongement du constat précédent, l'évolution du commerce extérieur de la France depuis le début des années 1970 fait état d'une situation plutôt déficitaire. Le taux de couverture du commerce extérieur, c'est-à-dire le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations (100 étant l'équilibre), est défavorable (inférieur à 100) la moitié du temps. Il ne reste durablement positif qu'entre le début des années 1990 et le début des années 2000. Depuis il ne cesse de se dégrader et se rapproche du point bas de 1982. Ceci suggère l'idée que, pour la France, les bénéfices de l'ouverture économique (exportations) sont contrebalancés par l'essor plus rapide des importations.

Taux de couverture du commerce extérieur (ensemble des biens et services) de la France entre 1950 et 2011 (en %)



Source : Insee, comptes nationaux

On peut ajouter que ce déséquilibre entre importations et exportations tend à creuser la dette extérieure du pays dans la mesure où le financement du déficit commercial nécessite de recourir à l'emprunt auprès d'acteurs étrangers (M.Raffinot et B.Venet, 2003). Tant que le taux d'intérêt auquel emprunte le pays est inférieur à son taux de croissance, il est possible qu'il conserve pendant des périodes très longues des déficits de sa balance courante. Toutefois, la crise des dettes souveraines qui secouent aujourd'hui les pays européens montre que le problème de la soutenabilité de la dette extérieure n'est pas seulement théorique et qu'il peut déstabiliser profondément l'économie d'un pays. Au total, la maîtrise de l'évolution des importations apparaît semble-t-il comme une voie complémentaire à celle de l'exportation pour faire face à l'enjeu de l'équilibre à moyen/long terme de la balance des paiements.

1.3 La croissance se joue à l'exportation et sur le marché intérieur

Les éléments d'analyse qui viennent d'être présentés invitent à replacer la contribution de l'exportation à la croissance économique du pays dans un cadre plus large. Comme le résume Gabriel Colletis (2012), les efforts en faveur de l'expansion des exportations ne sauraient se faire au détriment de la consommation intérieure, c'est-à-dire au détriment des salaires et des dépenses publiques, sous peine de pénaliser fortement la croissance. Et ce d'autant plus que l'existence d'un marché intérieur dynamique constitue une condition du succès des entreprises à l'export : contrairement à une représentation largement répandue, le contrôle de leur marché intérieur par les entreprises allemandes ou japonaises représente une composante privilégiée de leur stratégie.

Deux remarques générales peuvent ainsi être formulées :

- ⇒ La croissance des richesses dépend de la capacité du territoire à répondre simultanément à la demande extérieure et à la demande intérieure (domestique). Comme le résumait Mario Polèse et Richard Shearmur (2009), la « meilleure » situation économique pour un territoire est d'obtenir des exportations élevées sans trop importer.
- ⇒ Investir ces deux champs de croissance paraît d'autant plus important qu'un équilibre à long terme entre importations et exportations paraît indispensable pour éviter l'apparition de crises de solvabilité au niveau de la dette extérieure.

Du point de vue d'un territoire comme le Grand Lyon, cet éclairage suggère qu'économie exportatrice et économie de proximité constituent deux moteurs complémentaires de l'économie du territoire. Plusieurs travaux d'économie territoriale autour de la « théorie de la base économique » se sont justement efforcés d'explorer cette articulation entre économie exportatrice et économie de proximité, en mettant en particulier l'accent sur les mécanismes de formation et de circulation du revenu au sein et entre les territoires.

2. Pour une approche systémique du développement économique territorial : l'apport du modèle de la base économique

Les éléments évoqués précédemment invitent à construire une approche plus intégrée du développement économique territorial. Il s'agit en particulier de mieux comprendre comment ce dernier articule production et consommation, mais aussi échanges internes au territoire et échanges avec le reste du monde. Les travaux conduits par des économistes tels que Laurent Davezies, Magali Talandier ou encore Dominique Vollet suggèrent de remobiliser et, surtout, d'enrichir un modèle théorique d'économie géographique forgé au début du 20^{ème} siècle par le sociologue allemand Werner Sombart : la théorie de la base économique. Aujourd'hui, ce modèle de la base économique revisité est considéré par certains comme le modèle le plus cohérent d'explication du niveau d'activité économique d'un territoire (M.Polèse et R.Shearmur, 2009).

2.1 Les principes fondateurs de la théorie de la base économique : une lecture de l'articulation entre économie exportatrice et économie de proximité

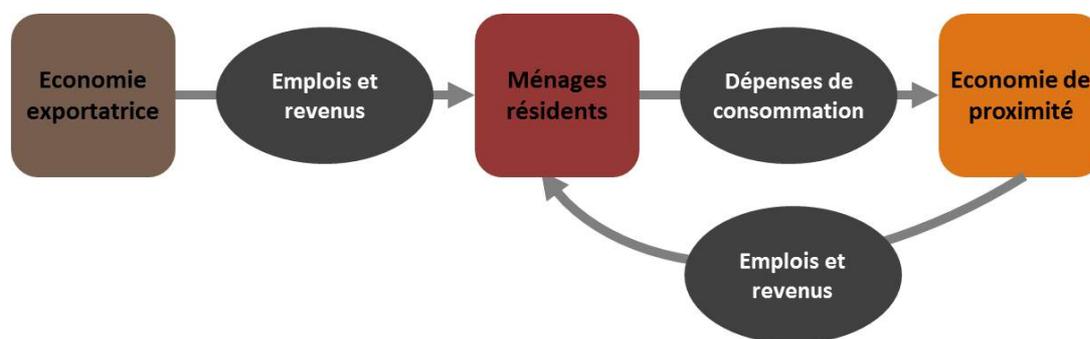
Comme l'explique Laurent Davezies (2009), la théorie de la base économique postule qu'il faut distinguer sur un territoire deux types d'activités selon qu'elles captent des revenus à l'extérieur du territoire ou qu'elles les font circuler à l'intérieur. L'application du modèle de la base économique à l'analyse des territoires depuis l'après-guerre a conduit ainsi à articuler économie exportatrice et économie de proximité :

- ⇒ Le **secteur basique** rassemble les activités contribuant à capter des revenus à l'extérieur (revenus basiques). Le secteur basique est assimilé ici à l'économie exportatrice, c'est-à-dire l'ensemble des activités qui se localisent sur un territoire pour produire des biens et services principalement destinés à être consommés à l'extérieur du territoire d'implantation (dans d'autres régions françaises, d'autres pays européens, d'autres régions du monde...).
- ⇒ Le **secteur domestique** rassemble quant à lui les activités travaillant à satisfaire la demande locale (économie de proximité). Celui-ci contribue à transformer les revenus extérieurs en dépenses de consommation locales. Par le jeu du multiplicateur keynésien, ces dépenses entraînent ensuite la croissance de l'emploi, des revenus et de la consommation sur le territoire.

La théorie de la base constitue ainsi une clé de compréhension de l'articulation entre économie exportatrice et économie de proximité dans la dynamique de développement d'un territoire. Tout d'abord, elle fait de la « compétitivité à l'exportation » le carburant de la croissance économique en ce qu'elle permet de faire entrer des revenus supplémentaires sur le territoire et donc d'enrichir le pouvoir d'achat local. Ce modèle indique ensuite que la contribution de l'économie exportatrice – son effet de « ruissellement » sur l'économie locale – ne dépend pas seulement du volume de revenus d'exportation entrant sur le territoire, mais également de la dépense de ces revenus dans l'économie de proximité.

Dans ce modèle, l'économie de proximité apparaît comme la courroie d'entraînement du développement économique. L'économie de proximité rend en effet possible la dépense locale des revenus disponibles sur le territoire. Ce faisant, elle crée des emplois, distribue des revenus, lesquels peuvent à leur tour être transformés en dépenses de consommation locales, et ainsi de suite. Ainsi, en s'appuyant sur le mécanisme keynésien de « multiplicateur de dépense de consommation », l'économie de proximité permet de démultiplier l'apport des revenus captés à l'extérieur. Selon ce mécanisme multiplicateur, les dépenses de consommation d'un agent économique alimentent le revenu des agents qu'elles rémunèrent, puis ces agents peuvent à leur tour dépenser tout ou partie de ces revenus (en fonction de leur comportement en matière d'épargne), et ainsi de suite... jusqu'à épuisement de l'effet : les sommes redistribuées à chaque stade s'amenuisent pour tendre vers zéro. Parce qu'elle génère à chaque étape la création d'activités et d'emplois, cette dynamique de propagation du revenu provoque un accroissement du revenu total plus important que la dépense initiale (d'où l'idée de multiplicateur).

Le processus de développement économique territorial selon la théorie de la base économique



Cette version originelle de la théorie de la base économique constitue un véritable apport pour appréhender les processus intervenant dans le développement économique d'un territoire. Pour autant, elle présente un certain nombre de lacunes dans l'analyse de la circulation des revenus entre territoires comme au sein des territoires.

2.2 Les avancées de la théorie de la base économique : prendre en compte l'ensemble des flux de revenus circulant entre et au sein des territoires

Différents travaux d'économie territoriale conduits depuis une quinzaine d'années par Laurent Davezies, Dominique Vollet ou Magali Talandier se sont efforcés d'enrichir ce modèle originel de la base économique. En particulier, ils incitent à développer une analyse plus fine de la circulation des revenus entre le territoire et l'extérieur, et au sein de celui-ci. Ce qui permet de mieux comprendre la contribution de l'économie exportatrice et de l'économie de proximité au développement économique territorial. Plus largement, ces approfondissements permettent de décomposer la dynamique économique d'un territoire en différents mécanismes.

2.2.1 Une diversification des flux de revenus captés à l'extérieur du territoire : l'amplification des dépenses publiques et de la mobilité des ménages

Les travaux revisitant la théorie de la base économique contribuent tout d'abord à montrer que d'autres flux de revenus captés existent à côté de l'exportation, soulevant ainsi d'autres opportunités économiques pour le territoire.

Comme le souligne Laurent Davezies (2009), dans la première moitié du 20^{ème} siècle, l'essentiel des revenus captés par un territoire était la contrepartie de ses exportations de biens et services vers le reste du monde. Le secteur basique est alors assimilé à l'économie exportatrice. Or, la seconde moitié du 20^{ème} siècle est marquée par une diversification des flux de revenus captés, et en particulier par une amplification des flux autres que ceux découlant de l'exportation. Les travaux de Laurent Davezies pointent notamment deux phénomènes structurels durant cette période :

- ⇒ **L'essor considérable des dépenses publiques**¹¹ se traduit notamment par des flux monétaires massifs irriguant les territoires : flux liés au fonctionnement de la protection sociale (pensions de retraites, prestations sociales et remboursements de soins de santé), au financement des services déconcentrés de l'Etat (par exemple, l'éducation nationale, etc.), des services de santé publics (par exemples, les hôpitaux), des collectivités territoriales (par exemple, les dotations de fonctionnement).
- ⇒ **L'accroissement de la mobilité des ménages** permet aux territoires de capter des flux de revenus privés créés ailleurs : la dissociation croissante entre lieu de travail et lieu de résidence¹² permet à tel territoire de capter les revenus « dortoirs » de ceux qui travaillent à l'extérieur (navetteurs) ; l'essor du tourisme se traduit par une

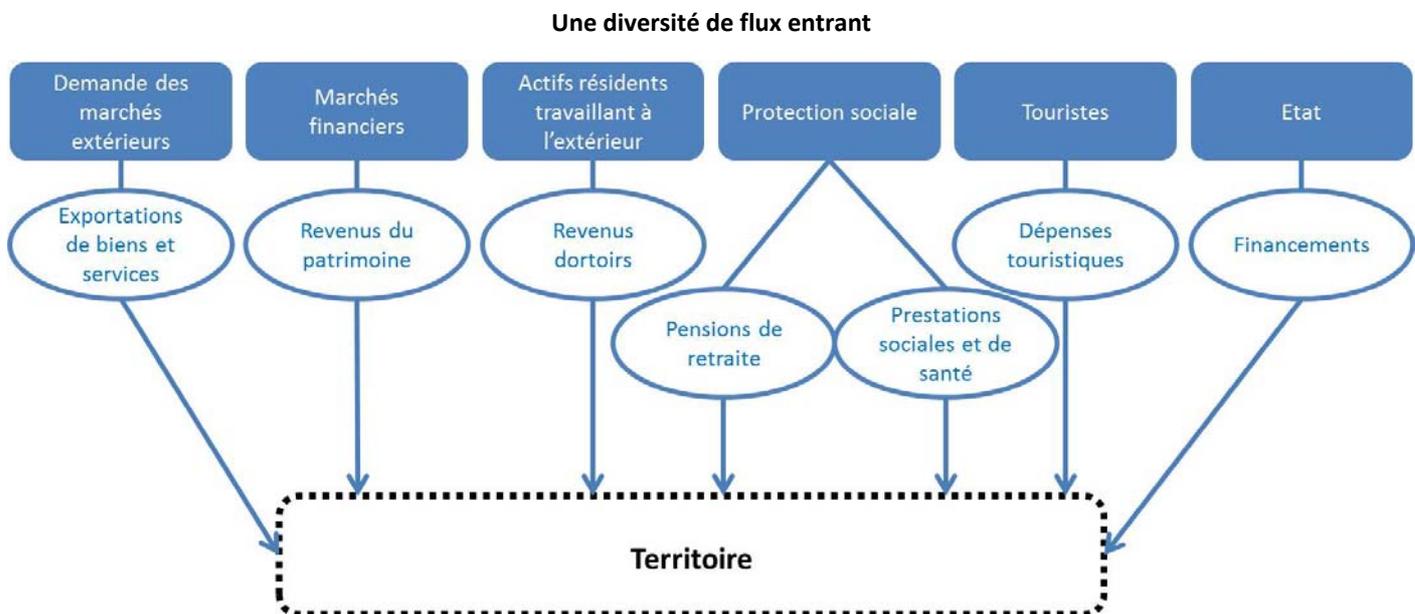
¹¹ Le poids des dépenses publiques dans la richesse nationale est passé de 39% en 1973 à 56% en 2011

¹² La proportion d'actifs travaillant hors de leur commune de résidence est passée de 44% en 1975 à 73% en 2004, en passant par 61% en 1999 (B.Baccaini, F.Sémécurbe, G.Thomas, 2007 ; J.Talbot, 2001)

dissociation croissante entre lieu de résidence et lieu de consommation et donc par un accroissement des flux de dépenses des touristes.

On peut ajouter une troisième évolution majeure liée à la financiarisation de l'économie.

- ⇒ **La mobilité/liquidité croissante des capitaux** permet également aux territoires de de capter des flux de revenus privés créés ailleurs : la globalisation des marchés financiers (mise en cohérence des cadres règlementaires et institutionnels nationaux, abolition/forte baisse des taxes sur mouvements de capitaux) se traduit par un allongement de la distance physique entre les espaces de collecte de l'épargne et les espaces où celle-ci est investie (O.Crevoisier, T.Theurillat, 2012). Ce qui accroît l'importance des flux des revenus du patrimoine entrant sur le territoire, c'est-à-dire les revenus rémunérant les investissements réalisés par des résidents du territoire à l'extérieur de celui-ci.

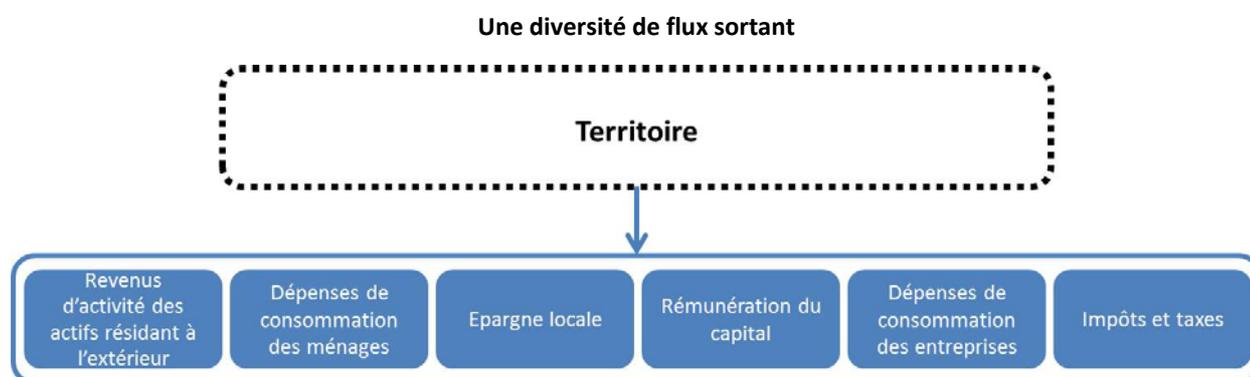


Comme le montrent les travaux de Laurent Davezies, les autres flux de revenus captés prenant place à côté de l'exportation sont loin d'être négligeables. Et s'il peut paraître vain ou infondé de vouloir infléchir certains d'entre eux (prestations sociales par exemple), il paraît en revanche opportun de chercher à amplifier les flux de revenus liés aux retraités, touristes et navetteurs. Ce faisant, on comprend que l'économie de proximité ne joue pas seulement un rôle de transformation des revenus présents sur le territoire en dépenses de consommation. En effet, certaines activités de proximité (culture, loisirs, hébergement, restauration, commerce, etc.) peuvent constituer elles-aussi des leviers de captation de revenus, en particulier les revenus des personnes de passage sur le territoire : à l'échelle du pays, la manne financière que constitue le tourisme international constitue l'exemple le plus évident ; on pense aussi aux dépenses de consommation réalisées par les habitants des territoires voisins. De même, il apparaît que les ménages résidents constituent eux-mêmes un canal de captation de revenus (pensions de retraites, revenus d'ortoirs).

2.2.2 Prendre en compte les « fuites » de revenus

Les travaux d'économie territoriale s'intéressant à la théorie de la base économique invitent également à prendre en compte la question des flux de revenus sortant du territoire. En effet, le territoire n'est pas un récipient étanche dans lequel les revenus une fois entrés n'auraient pas la possibilité de s'échapper. Bien au contraire, plusieurs types de fuites de revenus peuvent être distingués. Sans vouloir être exhaustif, on peut évoquer les flux suivants :

- ⇒ Une première fuite constitue le pendant des « revenus dortoirs » captés par les territoires, à savoir le fait qu'une partie des emplois du territoire est occupée par des actifs qui résident à l'extérieur et qui, de fait, rapatrient avec eux leurs revenus d'activité.
- ⇒ Une autre fuite renvoie aux situations dans lesquelles les ménages résidents consomment à l'extérieur du territoire. Cela peut-être à l'occasion d'un voyage dans un autre territoire, comme via internet lorsque le e-commerçant est localisé en dehors du territoire.
- ⇒ Une troisième fuite concerne les flux d'épargne détenue par les agents résidents (entreprises, ménages, collectivités, etc.) qui sont investis dans des placements situés hors du territoire.
- ⇒ Concernant uniquement les entreprises du territoire dont le capital est détenu par des actionnaires localisés à l'extérieur, la quatrième fuite renvoie aux dividendes versés à ces derniers.
- ⇒ Une autre fuite mentionnée ici renvoie aux consommations intermédiaires des entreprises localisées au sein du territoire. Dès lors qu'un fournisseur est localisé à l'extérieur du territoire, il y a fuite de revenus.
- ⇒ Enfin, une dernière fuite, qui constitue la contrepartie des entrées de dépenses publiques, concerne la fiscalité. Chaque territoire voit, en effet, la richesse de ses résidents (entreprises, ménages, etc.) ponctionnée par les échelons de collectivité publique supra-territoriaux (l'Etat en particulier).



Ces observations permettent de comprendre qu'il ne suffit pas d'injecter des richesses dans un territoire pour en stimuler le développement. La « belle mécanique » du modèle

fondateur de la base économique fonctionne à un régime plus ou moins élevé selon l'ampleur des fuites de revenus que rencontre le territoire. Ceci amène à s'intéresser de plus près à la circulation des revenus en son sein.

2.2.3 Ouvrir la boîte noire du circuit économique territorial

A l'aune du point précédent, on comprend que le fonctionnement du circuit économique local conditionne l'effet d'entraînement des revenus présents sur le tissu économique du territoire. La circulation des revenus internes au territoire constitue donc une autre dimension essentielle du développement économique territorial. Au sein du circuit économique local, plusieurs éléments stratégiques peuvent ainsi être mis en évidence : des points d'aiguillage où se jouent la sortie ou l'ancrage local des flux de revenus.

L'orientation des flux de consommations des ménages

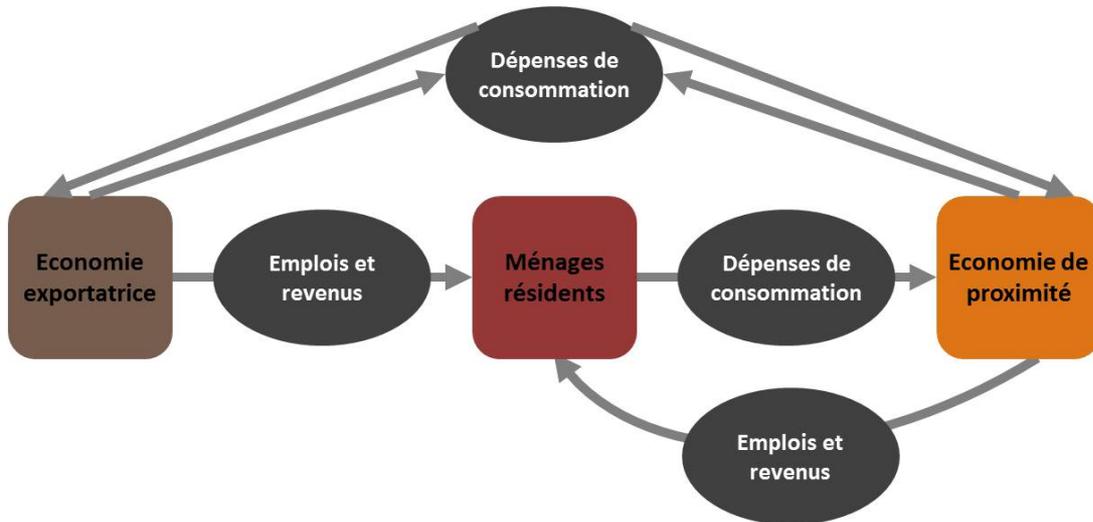
Un premier flux déterminant de la circulation interne des revenus concerne le rôle de transformation des revenus des ménages en dépenses de consommation locale de l'économie de proximité. Il apparaît que cette fonction n'a rien d'automatique : les ménages ne se tournent pas nécessairement et/ou exclusivement du côté de l'économie de proximité pour satisfaire leurs besoins de consommation. Autrement dit, ces flux de consommation peuvent se déployer au sein du territoire ou, au contraire, prendre la direction d'un autre territoire.

L'orientation des flux de consommations intermédiaires des entreprises

En second lieu, il apparaît que les consommations intermédiaires des activités exportatrices et de proximité (entreprises au sens large) constituent un autre flux où se joue l'effet multiplicateur d'emplois et de revenus pour le territoire.

- ⇒ S'agissant de **l'économie exportatrice**, on comprend que sa contribution ne se limite pas à la captation de revenus à l'extérieur mais se joue également sur le plan de ses consommations intermédiaires. Comme l'explique Dominique Vollet (2011, 2012), pour un volume d'activité donné, l'effet d'entraînement des activités à vocation exportatrice sur le développement économique du territoire est d'autant plus puissant que la part des consommations intermédiaires achetée à des entreprises locales (relevant de la sphère exportatrice, domestique ou mixte) est élevée.
- ⇒ S'agissant de **l'économie de proximité**, on comprend que son apport sur le plan de la « multiplication » de la consommation locale sera plus ou moins fort selon que les consommations intermédiaires des activités de proximité s'adressent à des fournisseurs locaux (relevant de la sphère exportatrice ou de la sphère de proximité) ou non (importations).

Une diversité de flux de revenus et de consommation au sein du territoire

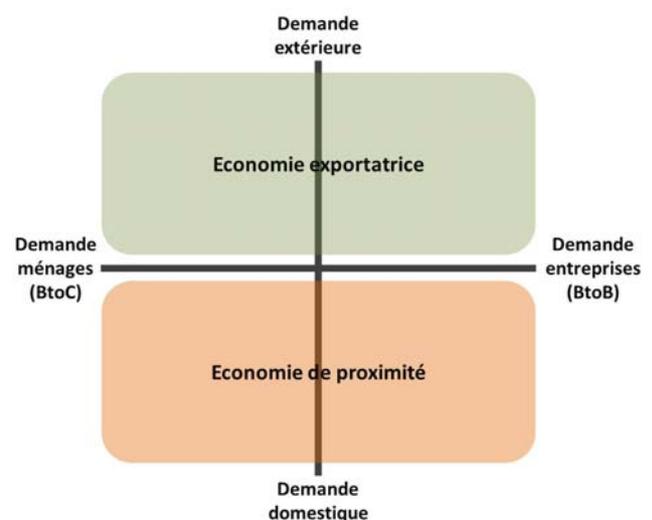


Au-delà, la prise en compte des flux de consommations intermédiaires invite à **élargir notre vision de l'économie de proximité**. Rappelons que, dans le cadre de cette étude, l'économie de proximité était définie comme l'ensemble des activités qui se localisent sur un territoire pour produire des biens et services destinés principalement à la satisfaction de la demande de la population présente (résidente ou de passage comme les touristes, résidents secondaires, actifs et étudiants non résident). S'inspirant de la définition proposée par l'Insee, cette approche laisse donc de côté les activités tournées vers la demande des entreprises locales. Or, comme le suggèrent les éléments présentés dans les points précédents, il paraît opportun d'aller vers une définition extensive de l'économie de proximité, entendue cette fois-ci comme l'ensemble des activités tournées principalement vers la demande locale, demande pouvant émaner des ménages ou des entreprises.

Plus largement, cette approche incite à décrire les activités des territoires en fonction de deux axes de caractérisation de la demande à laquelle elles s'adressent.

- ⇒ la demande est-elle locale ou extérieure au territoire considéré ?
- ⇒ la demande est-elle constituée de ménages (BtoC) ou d'entreprises (BtoB) ?

Une matrice à deux axes permet ainsi de positionner chaque activité selon la répartition de son chiffre d'affaire entre demande locale et demande extérieure, demande des ménages et demandes des entreprises. De ce point de vue, les activités de proximité BtoB apparaissent comme une composante importante du modèle de la base économique dans la mesure où elles favorisent l'effet d'entraînement des consommations intermédiaires sur l'emploi, les revenus et dont la consommation finale au sein du territoire.



Le partage de la valeur ajoutée créée localement

Troisièmement, il faut également prendre en compte la part de la valeur ajoutée créée localement qui reste *in fine* sur le territoire concerné. Deux éléments peuvent être mis en évidence ici :

- ⇒ Le **partage de la valeur ajoutée**. La contribution de l'économie exportatrice et de l'économie de proximité en termes d'afflux de revenus ne dépend pas seulement du niveau de la production (croissance économique), mais également des conditions locales de partage de la valeur ajoutée : quelle part allouée au capital, à l'entreprise et au travail ?
- ⇒ La **fiscalité locale**. La ou les collectivités publiques administrant le territoire participent de l'ancrage de la valeur ajoutée créée localement et des revenus des ménages résidents par le biais de la fiscalité locale. Cette dernière permet ainsi de garantir l'effet multiplicateur d'une partie de la richesse créée localement. Les ressources tirées de la fiscalité contribuent en effet au financement d'une partie des activités de l'économie de proximité (bibliothèque, piscine, théâtre, etc.), celles-ci générant des emplois, des revenus et potentiellement des dépenses de consommation.

Le lieu d'investissement de l'épargne locale

Tous les revenus des ménages ne sont pas dépensés dans la consommation. Certains ménages ont en effet la capacité et font le choix d'épargner. L'investissement de cette épargne dans des produits de placement mobilier ou immobilier peut occasionner des fuites de revenus lorsque les produits en question sont localisés à l'extérieur du territoire. En première analyse, on peut estimer que ces fuites de revenus ne sont pas dommageables si elles donnent lieu en retour à des revenus offrant une rentabilité supérieure à un placement au sein du territoire. Pour autant, il y a lieu de penser que l'ancrage de l'épargne locale peut constituer un levier de rétention de la valeur ajoutée créée localement (cf. partie IV).

Le lieu de résidence des actifs occupant les emplois locaux

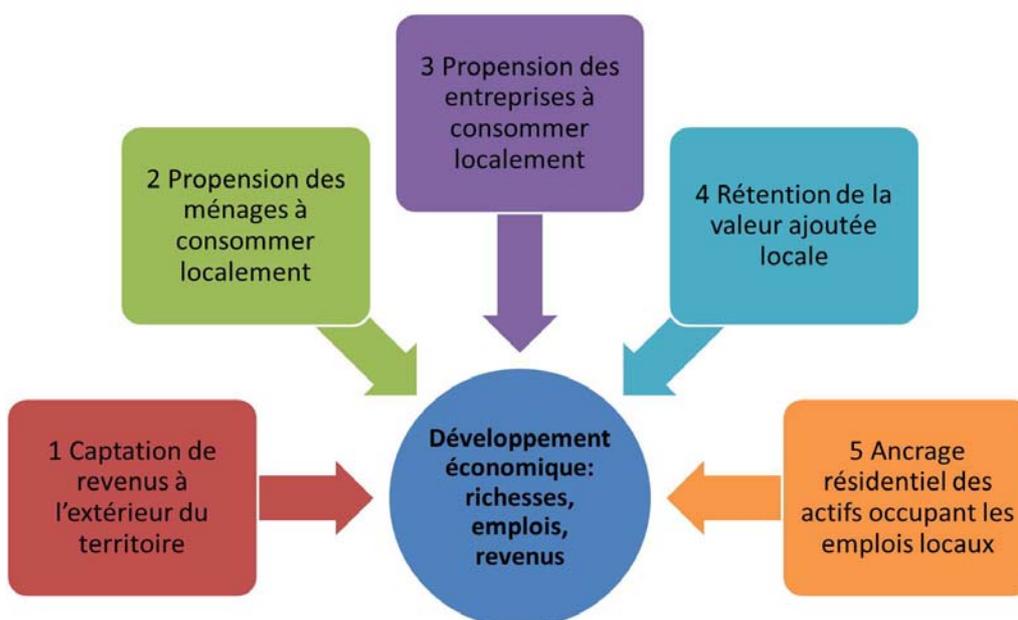
Enfin, il paraît important de souligner que la croissance locale de l'emploi ne se traduit pas mécaniquement par une diminution du même ordre du chômage au sein du territoire. En effet, si la croissance économique locale génère de l'emploi, celui-ci n'est pas nécessairement occupé par des actifs résidents sur le territoire. Cette situation produit un double effet négatif : d'un côté, la création d'emplois sur le territoire n'améliore pas la situation des actifs résidents sur ce territoire ; de l'autre, les actifs non-résidents venant occuper une partie des emplois du territoire rapatrient leurs revenus d'activités dans leur commune de résidence.

2.3 Cinq ressorts de développement économique territorial transversaux à l'économie exportatrice et à l'économie de proximité

Au total, la théorie de la base économique revisitée permet d'esquisser une approche plus systémique du développement économique des territoires. Une approche qui permet tout d'abord de mieux comprendre la complémentarité et l'articulation entre économie exportatrice et économie de proximité : il ne suffit pas de créer ou de capter des richesses, encore faut-il que celles-ci circulent et soient réinjectées dans le circuit économique du territoire sous forme de dépenses de consommation finales et intermédiaires, d'emplois et de revenus. Ceci apparaît comme une condition incontournable pour mettre la croissance des richesses au service de la croissance de l'emploi et des revenus. Le modèle de la base économique permet *in fine* d'identifier cinq grands ressorts du développement économique territorial.

En résumé, le niveau de développement économique d'un territoire (villes, régions, etc.) dépend de cinq grands facteurs :

- ⇒ du niveau des revenus entrant sur le territoire = captation de revenus
- ⇒ de la part des revenus des ménages qui est dépensée localement = propension des ménages à consommer localement
- ⇒ de la part des consommations intermédiaires des activités exportatrices et des activités de proximité qui est achetée localement = propension des entreprises (au sens large : entreprises, collectivités, associations, etc.) à consommer localement
- ⇒ de la part de la valeur ajoutée créée localement qui reste sur le territoire = rétention de la valeur ajoutée locale (réinvestissement local ou rémunération d'investisseurs locaux)
- ⇒ de la part des emplois locaux occupés par des actifs résidents = ancrage résidentiel des actifs occupant les emplois locaux



On voit ainsi apparaître cinq grands enjeux de développement économique transversaux à l'économie exportatrice et à l'économie de proximité. Cinq ressorts qui interpellent les politiques territoriales.

- ⇒ Enjeu 1 : la mobilisation de tous les leviers de captation de revenus à l'extérieur du territoire, la « compétitivité à l'exportation » en étant un parmi d'autres. L'attractivité résidentielle et touristique constitue en effet un autre enjeu stratégique
- ⇒ Enjeu 2 : l'ancrage des dépenses de consommation des ménages présents
- ⇒ Enjeu 3 : le développement des substitutions aux importations
- ⇒ Enjeu 4 : le renforcement des circuits financiers de proximité
- ⇒ Enjeu 5 : l'appariement entre les emplois locaux et les actifs résidents.

Dans ce cadre, la dernière partie de ce cahier propose une présentation plus détaillée de ces cinq grands ressorts de développement économique, en montrant notamment qu'économie de proximité et économie exportatrice peuvent entrer en synergie au sein même de chaque ressort. A ce stade, il ne s'agit pas de formuler des orientations économiques opérationnelles mais de poursuivre l'esquisse d'un modèle d'analyse stratégique du développement économique territorial.

III. CINQ GRANDS RESSORTS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE TERRITORIAL

1. La captation de revenus à l'extérieur du territoire

1.1 La croissance du stock de revenus circulant au sein d'un territoire repose largement sur la captation de revenus à l'extérieur de ses frontières

La demande locale potentielle dépend du niveau des revenus présents sur le territoire : tirer parti de l'ouverture économique du territoire

Un principe de bon sens veut que le développement de l'économie de proximité se fonde d'abord sur la solvabilité de la demande locale (ménages et entreprises résidents). Dès lors, l'amplification de ce potentiel de consommation – c'est-à-dire la croissance des revenus disponibles localement (réservoir de revenus) – apparaît comme une première condition essentielle de l'essor des activités, et donc des emplois, de l'économie de proximité. Or, sauf exception, les territoires, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux, ne fonctionnent pas en autarcie : l'époque contemporaine est marquée par une ouverture économique des territoires sur le reste du pays et sur le reste du monde. Ceci conduit donc à s'intéresser aux revenus entrant sur le territoire concerné, c'est-à-dire aux revenus captés à l'extérieur et venant l'irriguer. Ceci paraît d'autant plus important que les revenus captés représentent une large partie des revenus disponibles localement.

« Sur un territoire comme celui du Scot grenoblois, si l'on rapporte les revenus issus des activités domestiques à l'ensemble des revenus captés (bases productive, publique, sociale et résidentielle), on s'aperçoit qu'ils représentent environ 1/3 de ces derniers. Cela suggère que le poids des revenus captés dans l'ensemble des revenus disponibles sur un territoire est largement prédominant » (interview de Magali Talandier, novembre 2012, millenaire3.com)

L'approche de Laurent Davezies : quatre bases de captation de revenus

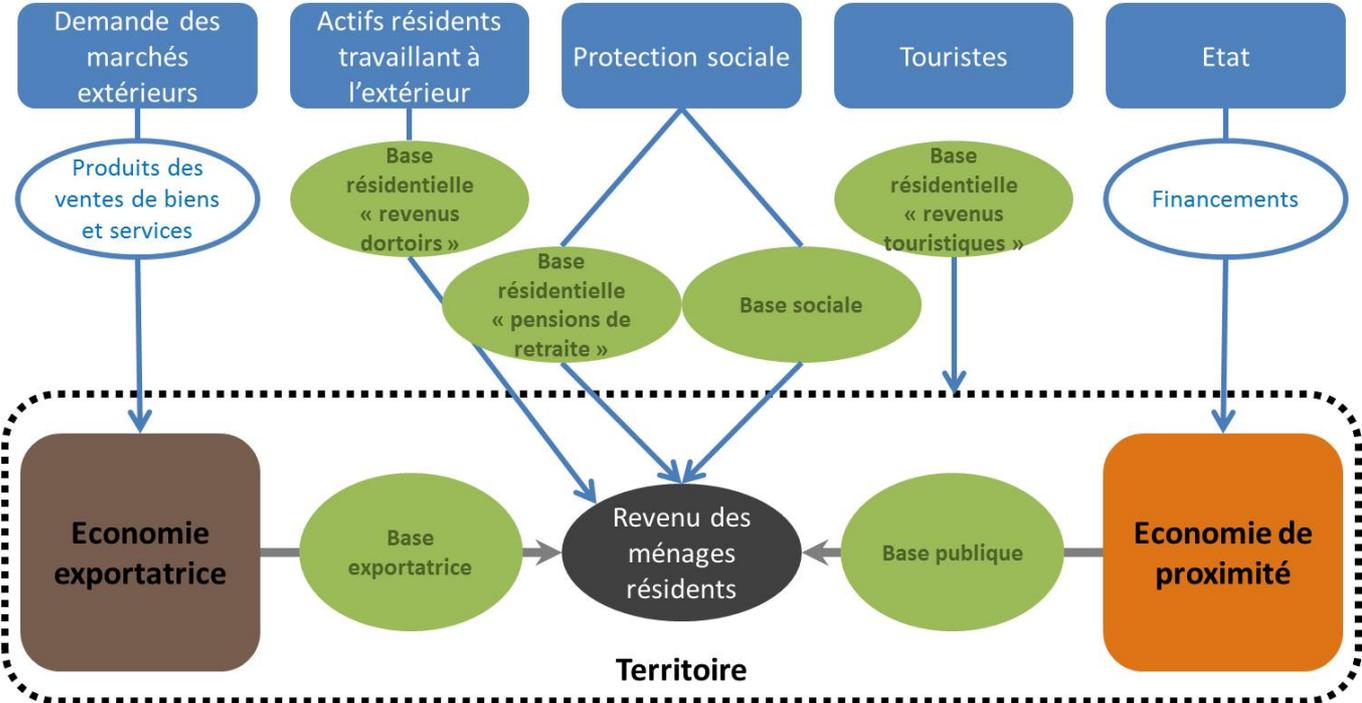
En matière d'analyse des mécanismes de captation de revenus, les travaux développés depuis une quinzaine d'années par l'économiste Laurent Davezies font aujourd'hui référence. S'inscrivant dans le cadre conceptuel de la théorie de la base économique, l'approche de Laurent Davezies consiste à identifier et caractériser la part du revenu des ménages résidents qui provient de l'extérieur du territoire. Ce faisant, il va démontrer que les activités exportatrices ne sont pas la seule source de captation de revenus à l'extérieur du territoire. Il distingue en effet quatre bases de captation de revenus (ou moteurs de développement) :

- ⇒ La **base productive**¹³ (ou exportatrice) comprend les salaires, bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux et agricoles des actifs qui résident sur le territoire et travaillent dans des secteurs d'activité exportateurs, c'est-à-dire dont le chiffre d'affaire dépend principalement de la production de biens et services vendus à l'extérieur du territoire (dans le reste du pays ou à l'étranger). Laurent Davezies intègre également à la base productive les revenus de capitaux mobiliers et revenus fonciers des ménages résidents en provenance de l'extérieur du territoire.
- ⇒ La **base publique** comprend l'ensemble des fonds publics venant financer les administrations publiques présentes sur le territoire, c'est-à-dire le secteur public de l'économie de proximité. Concrètement, les revenus basiques publics se composent des salaires des actifs résidant sur le territoire et travaillant dans la fonction publique d'État, Hospitalière ou Territoriale (nets de la part financée sur des ressources fiscales locales).
- ⇒ La **base sociale** comprend les revenus de transfert prévus par la protection sociale (hors pensions de retraite qui sont intégrées dans la Base résidentielle). Ils correspondent à cinq grandes catégories de risques (Adcf 2011) : la santé (prise en charge totale ou partielle de frais liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail et aux maladies professionnelles) ; la maternité-famille (prestations liées à la maternité, allocations familiales, aides pour la garde d'enfants) ; la perte d'emploi (indemnisation du chômage) et les difficultés d'insertion ou de réinsertion professionnelle ; les difficultés de logement (aides au logement) ; la pauvreté et l'exclusion sociale (minima sociaux : revenu minimum d'insertion – RMI, minimum vieillesse, etc.).
- ⇒ La **base résidentielle** comprend les revenus dont bénéficient les actifs qui résident sur le territoire mais travaillent ailleurs (appelés revenus « dortoirs ») ; les pensions de retraites versées aux retraités résidants sur le territoire ; les dépenses des touristes présents sur le territoire.

¹³ L'appellation base « productive » en référence à une économie dite « productive » peut sembler contestable. En effet, il paraît erroné de considérer que seules les activités à vocation exportatrice sont productrices de richesses. Comme le mesure le PIB, l'ensemble des activités économiques sont productrices de valeur ajoutée. Autrement dit, même les activités domestiques. Dès lors, il peut paraître plus juste de parler de base « exportatrice » ou d'économie « exportatrice ».

Cette grille d'analyse des flux captés proposée par Laurent Davezies amène plusieurs remarques. On remarque tout d'abord que, à la différence des autres catégories de flux captés, les dépenses des touristes ne sont pas appréhendées comme une composante du revenu des ménages résidents mais comme un flux de dépenses alimentant le tissu économique local dans son ensemble. De plus, comme il a déjà été souligné plus haut, les revenus basiques ne constituent pas le revenu total des ménages présents au sein du territoire considéré. En effet, une partie des revenus disponibles localement est générée par l'économie de proximité, c'est-à-dire les activités répondant aux besoins de la population présente. Pour être précis, il convient de retirer de ces revenus domestiques ceux issus d'activités publiques financées par l'Etat (base publique).

Les bases de revenus captés selon le modèle d'analyse proposé par Laurent Davezies



1.2 Mobiliser tous les leviers de captation et d'ancrage des revenus

Le niveau des revenus captés par chaque territoire ne dépend donc pas seulement de sa puissance exportatrice, mais également de sa capacité à attirer d'autres types de flux monétaires. Outre la compétitivité à l'exportation, l'attractivité résidentielle et touristique constitue l'autre enjeu majeur des territoires en la matière. L'objectif étant celui de l'accroissement de la population résidente (actifs et retraités) et de passage (touristes). Il paraît en revanche plus délicat, voire infondé, de vouloir infléchir la distribution spatiale des flux liés aux dépenses publiques et sociales (M.Talandier 2012). Celle-ci dépend largement de l'évolution du poids et des caractéristiques socio-sanitaires de la population des territoires. Autrement dit, si la croissance démographique apparaît comme un levier permettant d'accroître les bases publiques et sociales, il ne paraît pas concevable de miser par ailleurs sur une paupérisation et une dégradation de l'état de santé de la population du territoire pour renforcer ces mêmes bases.

Quoi qu'il en soit, il paraît d'autant plus opportun de diversifier la stratégie de captation de revenus que, comme l'a montré Laurent Davezies (2008), l'exportation n'est généralement pas le principal pourvoyeur de revenus en provenance de l'extérieur des territoires locaux. C'est en effet la base résidentielle qui occupe le plus souvent cette fonction motrice. Dès lors, certaines activités de proximité, notamment celles composant le secteur du tourisme (culture, loisirs, hébergement, restauration, etc.), viennent prendre place à côté des filières exportatrices en tant qu'activités chargées de capter du revenu à l'extérieur du territoire. On peut d'ailleurs mettre en évidence une synergie possible entre économie exportatrice et économie de proximité. D'un côté, le renforcement de l'attractivité résidentielle et touristique – autrement dit du désir de vivre une expérience ici – constitue un facteur favorable à la compétitivité du tissu économique local en permettant d'attirer et de fidéliser des actifs et entrepreneurs sur le territoire. De l'autre, le dynamisme des filières à vocation exportatrice contribue à l'attractivité du territoire en proposant des opportunités professionnelles de qualité.

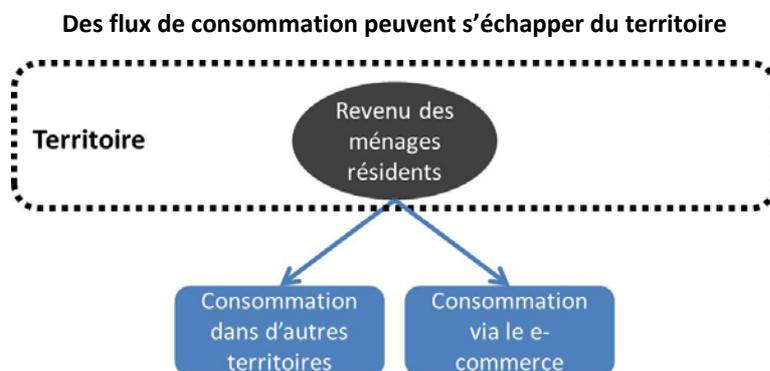
Au total, le ressort de la captation de revenus met en jeu non seulement la politique de compétitivité économique du territoire, mais également ses politiques en matière de tourisme, d'habitat, de transport, d'écologie ou encore de culture.

2. La propension des ménages à consommer localement

2.1 Les revenus disponibles sur le territoire ne sont pas nécessairement dépensés localement

Les revenus¹⁴ dont disposent les ménages présents à un moment donné sur un territoire ne constituent qu'une demande potentielle (seules les dépenses touristiques constituent une dépense acquise). Encore faut-il qu'ils soient effectivement dépensés (et non thésaurisés), qui plus est localement. Ces deux conditions ne sont en effet pas garanties. D'une part, un certain nombre de facteurs (tels que l'augmentation des prix de l'immobilier) peuvent amener certains ménages porteurs de ces revenus à renoncer ou réduire certaines dépenses. D'autre part, avec l'accroissement des mobilités et l'apparition du e-commerce, les ménages peuvent de plus en plus choisir de dépenser ces revenus ailleurs. De la même manière que la mobilité des personnes peut faire entrer ou sortir des revenus sur un territoire, elle peut également en faire sortir ou entrer des dépenses (B.Sabatier, 2009). Ainsi, l'enrichissement que laissent augurer les revenus captés n'est garanti que pour les dépenses locales obligatoires (impôts locaux) et celles liées au logement. Le reste des dépenses peut être réalisé ailleurs (à l'occasion des vacances, des achats de la vie quotidienne, etc.). En d'autres termes, à côté du constat bien établi de dissociation entre lieu de résidence et lieu de travail, il convient également de prendre en compte la dissociation entre lieu de résidence et lieu de consommation.

Or, comme le souligne Laurent Davezies (2008), l'observation de la consommation à l'échelle des territoires fait aujourd'hui défaut. A l'heure actuelle, l'Insee ne propose aucune statistique sur la consommation à l'échelle infranationale. Toutefois, deux outils d'analyse peuvent être mobilisés pour approcher les performances des territoires en matière de transformation des revenus disponibles en dépenses de consommation locales : l'évasion commerciale ; le rapport entre le nombre d'emplois de proximité et le revenu des ménages résidents.

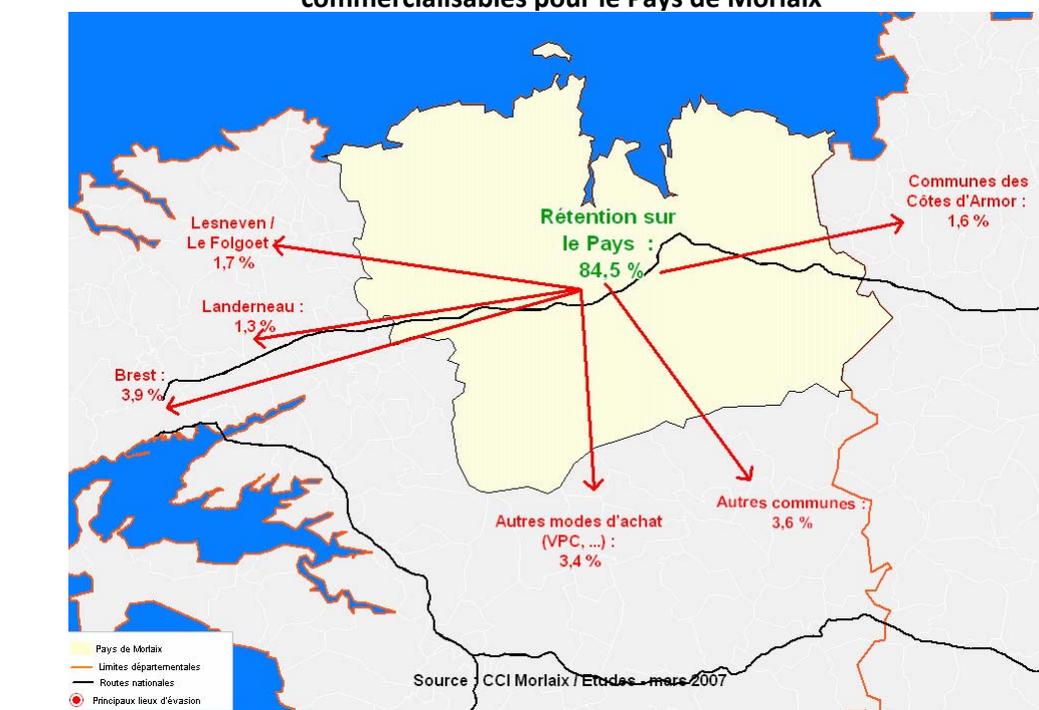


¹⁴ On peut ici s'appuyer sur la notion de « revenu disponible brut » (RDB) utilisée notamment par l'Insee. Le RDB est le revenu à la disposition des ménages pour consommer et épargner. Il comprend l'ensemble des revenus d'activité, des revenus du patrimoine et les prestations sociales, auxquels sont soustraits les impôts directs et les cotisations sociales.

L'évasion commerciale

Avec l'allongement des déplacements en distance (pour un temps constant), liée à l'amélioration constante des infrastructures, les consommateurs peuvent en effet se rendre aisément à des points de vente situés à plusieurs dizaines de kilomètres de leur domicile. De même, la diffusion de l'accès à internet et l'essor du e-commerce qu'elle a permis offre la possibilité d'acheter des biens et services à distance. Une autre approche des fuites de revenus consiste alors à s'intéresser aux flux d'achat des ménages résidents. Utilisée dans les études géomarketing, cette démarche consiste à mesurer les taux d'attraction du territoire de référence pour différentes catégories d'achats de biens et services. Ce calcul s'appuie sur la notion de « dépenses commercialisables », c'est-à-dire l'ensemble des dépenses annuelles courantes des ménages dans les circuits de distribution du commerce de détail (alimentation générale et spécialisée, équipement de la personne et du foyer, culture et loisirs, pharmacie et santé). Un potentiel de dépense commercialisable des ménages peut être estimé pour chaque territoire à partir de trois données : le nombre de ménages ; la dépense commercialisable moyenne en France par ménage pour chaque produit¹⁵ ; les Indices de Disparité de Consommation¹⁶ (disponibles à la commune). Les taux d'attraction interne du territoire considéré désignent alors la part des dépenses commercialisables qui reste en son sein. A contrario, l'évasion commerciale désigne la partie non dépensée dans la zone d'origine des dépenses commercialisables des résidents d'un territoire.

Rétention et évasion commerciale des dépenses commercialisables pour le Pays de Morlaix

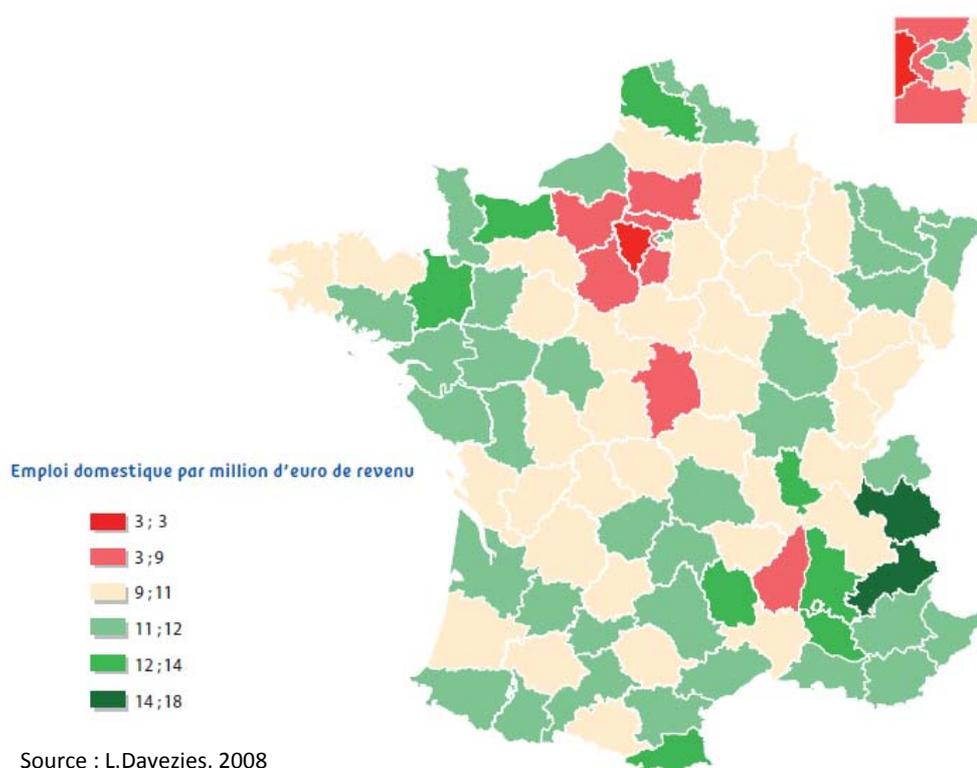


¹⁵ Issues de l'enquête annuelle de l'Insee sur les conditions de vie des ménages

¹⁶ Les indices de disparité de consommation sont un correctif par rapport à la structure moyenne nationale de la consommation des ménages. Ils sont établis pour chacun des grands postes de consommation et pour différents types de secteurs géographiques.

Le rapport entre le nombre d'emplois de proximité et le revenu des ménages résidents

Un second indicateur, proposé par Laurent Davezies (2008), permet d'approcher le degré de redistribution des revenus des ménages résidents sur un territoire dans son économie locale. Il consiste à rapporter le nombre d'emplois relevant de l'économie proximité au revenu des ménages résidents, par exemple en calculant le nombre d'emplois domestiques par million d'euros de revenu¹⁷. Plus la part du revenu des ménages dépensée localement est importante et plus ce nombre d'emplois est élevé. Cet indicateur permet ainsi de faire des comparaisons entre territoires. La carte ci-dessous présente l'application de cet indicateur aux départements français. On constate par exemple que ce sont des départements alpins qui ont les meilleurs coefficients de génération d'emploi domestique par million de revenu de leurs habitants.



Comme le souligne Laurent Davezies (2008), on remarque que cet indicateur est particulièrement faible dans les départements les plus riches (Hauts-de-Seine ou Yvelines) et que, globalement, il est plus élevé dans des départements plus pauvres. Il y a selon lui une explication sociale à cela. Keynes a montré en effet que la propension à consommer des ménages est inversement proportionnelle à leur revenu. Autrement dit, les pauvres consomment une part plus importante de leur revenu que les riches, ce qui se traduit par un effet d'entraînement en termes d'emplois domestiques plus important.

¹⁷ On peut également rapporter le revenu des ménages au nombre d'emplois de proximité de façon à mesurer le volume de revenus nécessaire pour la création d'un emploi de proximité supplémentaire.

2.2 Ancrer les dépenses de consommation des ménages

Un décalage peut donc exister entre le niveau des revenus présents et le niveau de la consommation effective des ménages sur le territoire considéré. Dès lors, l'effet d'entraînement des revenus disponibles sur l'économie de proximité peut être plus ou moins élevé. Comme le soulignent Bernard Pecqueur et Magali Talandier (2011), un ressort essentiel du développement économique local réside ainsi dans la transformation des revenus disponibles en demande effective locale. C'est ce qu'il est convenu d'appeler la « propension à consommer localement », c'est-à-dire la part des revenus des personnes résidentes ou de passage qui est transformée en dépenses de consommation locales. Chaque dépense réalisée en dehors du territoire de référence apparaît ici comme un « manque à gagner » en termes d'activités et d'emplois locaux. La dynamique de captation de revenus (renforcement du stock de personnes porteuses de revenus présentes sur le territoire) ne peut donc se suffire à elle-même. La captation des flux de dépenses de consommation constitue son prolongement logique et elle implique d'aller au-delà des seules politiques d'urbanisme commercial

A cet égard, les mouvements de développement territorial fondés sur les principes d'autonomie et de résilience locale – comme Business Alliance for Local Living Economies¹⁸ (BALLE) fondée en 2001 aux Etats-Unis et le Transition Network¹⁹ lancé en 2006 dans la ville britannique de Totnes – suggèrent qu'un premier enjeu consiste à jouer sur les comportements d'achat des ménages. De la même manière que l'on incite de plus en plus les ménages à réduire leurs déchets ou leurs déplacements automobiles, il s'agit ici de les inviter à consommer localement en arguant de l'effet d'entraînement qui en résulte sur l'économie locale. De plus, BALLE et Transition Network attirent l'attention sur le fait que la nature des entreprises auxquelles s'adresse la consommation locale des ménages n'est pas neutre en termes d'effet d'entraînement sur l'économie locale. De multiples études²⁰ montrent en effet que l'effet multiplicateur de chaque dépense locale est nettement plus élevé lorsque la dépense se fait auprès d'une « entreprise locale », c'est-à-dire dont le capital est détenu en majorité par des personnes qui résident et travaillent dans la région où opère principalement l'entreprise (R.Souchier, 2013). Les entreprises locales réinjectent une plus grande partie de leur chiffre d'affaires dans l'économie locale que ne le font les grandes chaînes commerciales nationales ou multinationales (grandes enseignes alimentaires, de prêt-à-porter, de restauration, etc.). De même, les entreprises locales permettent d'employer davantage de personnes pour un même montant de chiffre d'affaires. La stimulation de la consommation locale des ménages doit donc s'appuyer sur le recensement de l'offre locale et l'analyse de l'impact de ses différentes composantes (commerces indépendants, producteurs pratiquant la vente directe, grandes chaînes de distribution, franchises, e-commerçants) sur l'économie du territoire (part dans la

¹⁸ <https://bealocalist.org/>

¹⁹ <http://www.transitionnetwork.org/>

²⁰ Voir notamment les études capitalisées par l'Institute for Local Self-Reliance (ILSR), organisation à but non lucratif basée à Minneapolis aux Etats-Unis : www.ilsr.org/key-studies-walmart-and-bigbox-retail/

consommation locale, modes d'approvisionnement, nombre d'emplois par unité de chiffre d'affaires, géographie de la répartition des profits, etc.).

De façon symétrique, on peut considérer que les consommateurs auront d'autant plus tendance à dépenser localement qu'ils y trouvent les biens et services dont ils ont besoin (M.Polèse et R.Shearmur, 2009). En d'autres termes, la question des fuites de consommation met en tension la capacité des activités de proximité marchandes à apporter des réponses satisfaisantes à la demande de la population présente. Ce constat rejoint d'ailleurs les évolutions plus générales de la société de consommation qui conduisent justement à réévaluer l'importance de la relation aux marchés, et donc aux territoires de consommation, dans la chaîne de valeur (K.Colletis-Wahl et alii, 2008). A cet égard, le 4^{ème} rapport²¹ réalisé dans le cadre de cette étude met en évidence quatre grandes tendances qui impactent la consommation locale : la servicialisation des modes de consommation, selon laquelle la relation de service constitue le principal levier de satisfaction du consommateur et tend à représenter une part croissante de la création de valeur (P.Moati, 2011) ; l'essor du e-commerce qui déplace une part croissante des dépenses de consommation vers internet (Sénat, 2012) ; la montée des dépenses contraintes et pré-engagées dans le budget des ménages (parmi lesquelles plusieurs ont une dimension territoriale : logement, mobilité, énergie), réduisant le pouvoir d'achat des ménages (H.Hanne, 2012) ; la prise de conscience progressive des limites écologiques et existentielles de la consommation (P.Moati, 2011).

Pour hisser leurs offres à la hauteur de ces mutations de fond, les activités de l'économie de proximité semblent appelées à redoubler leurs efforts d'innovation au plus près des marchés sur lesquels elles interviennent. Au-delà des progrès technologiques, il semble que l'innovation passe en effet de plus en plus par une relation plus directe et plus approfondie avec le consommateur ou l'utilisateur, afin de mieux comprendre ses attentes et ses contraintes, de s'inspirer de ses modes de consommation, de l'impliquer dans la mise au point de l'innovation, d'assurer l'appropriation de cette dernière, etc. (L.Halbert, 2010). Ceci invite les activités de l'économie de proximité à mieux appréhender les particularités du marché dans lequel elles sont ancrées, en l'occurrence la métropole lyonnaise, et à faire l'effort de développer une offre en phase avec la spécificité de la demande locale (G. Le Blanc, 2011).

Au-delà, on peut faire l'hypothèse que les réussites rencontrées par l'économie de proximité sur le plan de la satisfaction de la demande locale peuvent contribuer à renforcer la capacité exportatrice de la métropole. Tout d'abord, en contribuant à améliorer la qualité de vie sur le territoire, elle renforce son attractivité auprès des actifs, entrepreneurs et investisseurs susceptibles de venir s'y installer. Ensuite, ces nouveaux modèles de consommation (par exemple sur le champ de l'économie de fonctionnalité) peuvent prendre une ampleur supplémentaire en étant valorisées à l'extérieur du territoire. S'agissant de la métropole lyonnaise, cette potentialité paraît d'autant plus forte qu'elle constitue un marché large et diversifié. Comme l'explique d'ailleurs Michèle Debonneuil

²¹ *Développer l'économie de proximité. Le ressort de la consommation locale*

(2007), l'expérience de la société de consommation et le maintien d'un niveau de vie plus élevé constituent sans doute le socle du nouvel avantage comparatif des pays développés face aux économies émergentes. Ayant à faire face aux mutations des besoins et attentes propres aux consommateurs expérimentés et solvables (les classes moyennes pour faire court), l'économie de proximité des pays développés dispose à priori d'un temps d'avance pour penser et construire la société de consommation de demain. Un autre élément d'articulation avec l'économie exportatrice réside dans le fait que les produits développés à l'heure de la relation de service reposent de plus en plus sur une combinaison bien/service. Ainsi, les activités manufacturières du territoire peuvent voir dans la collaboration avec l'économie de proximité une manière de développer leur débouché. Enfin, de façon plus transversale, les processus d'innovation ancrés dans le marché déployés par l'économie de proximité peuvent constituer une source d'inspiration voire une plate-forme d'expérimentation pour les activités relevant de la sphère exportatrice.

Le ressort de la propension des ménages à consommer localement interroge donc fortement les politiques traditionnelles des territoires en faveur du commerce (urbanisme commercial, management de centre-ville, etc.). Il appelle sans doute également à la construction de nouveaux dispositifs d'action visant à favoriser et soutenir l'innovation dans l'offre locale à destination des ménages (living lab, innovation par les usages, etc.). Par ailleurs, l'évolution des dépenses contraintes met en tension les politiques d'urbanisme réglementaire, d'habitat, de transport ou encore d'énergie des territoires.

3. La propension des entreprises à consommer localement

3.1 Rien ne sert de favoriser la consommation locale si elle vient gonfler les importations

L'effet multiplicateur de la consommation locale des ménages dépend de l'ancrage local de la chaîne de valeur

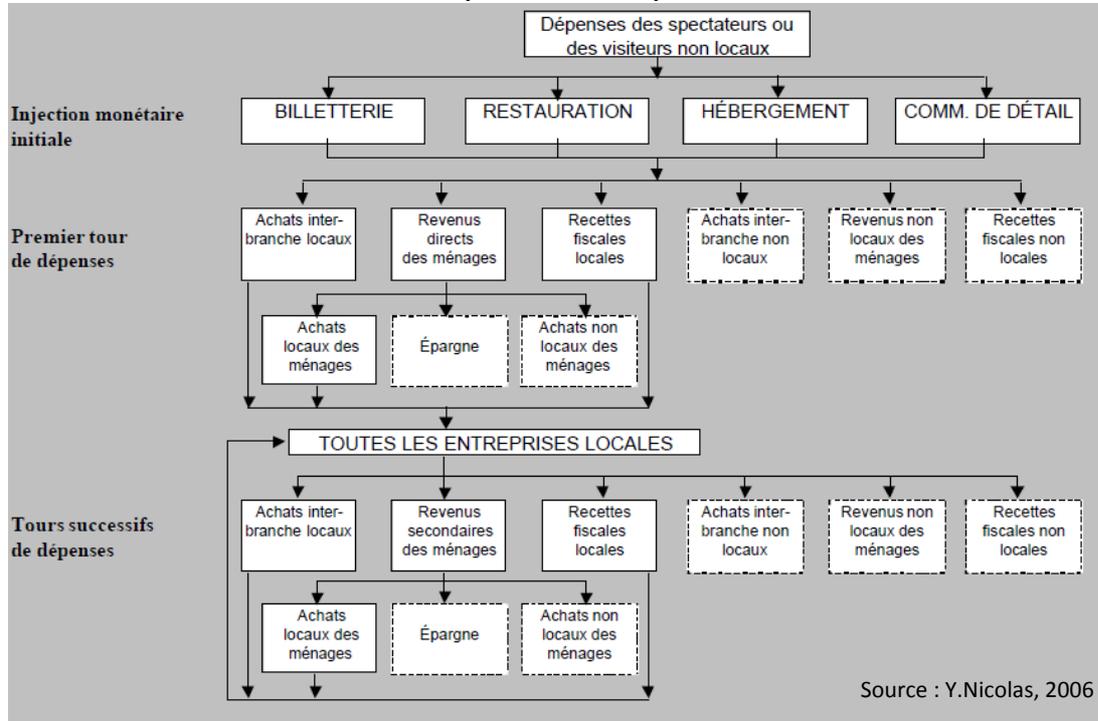
Comme il a été indiqué plus haut (cf. partie III), l'effet d'entraînement de la consommation locale des ménages sur l'économie du territoire met en jeu le mécanisme keynésien de « multiplicateur de dépense de consommation » : les dépenses de consommation génèrent des emplois et des revenus, lesquels peuvent à leur tour être transformés en dépenses de consommation locales, et ainsi de suite. Toutefois, cet effet multiplicateur de la consommation locale sera plus ou moins important selon le lieu de production des biens et services consommés localement : par exemple, dans quelle mesure les entreprises qui commercialisent des biens manufacturés ou agro-alimentaires se fournissent-elles auprès de producteurs locaux ? De même, les prestations de services aux ménages ont-elles été rendues à distance et/ou reposent-elles sur des consommations intermédiaires produites ailleurs ? Autrement dit, le dynamisme de la consommation locale des ménages présente un intérêt limité lorsque qu'il se traduit surtout par une augmentation des importations. Le même raisonnement peut d'ailleurs être appliqué aux consommations intermédiaires de l'économie exportatrice : dans quelle mesure les entreprises à vocation exportatrice sollicitent-elles des fournisseurs locaux ou non ? Le dynamisme des exportations aura lui aussi un intérêt plus limité si les consommations intermédiaires des entreprises exportatrices viennent également alimenter les importations.

D'une manière générale, cette approche amène à interroger l'effet multiplicateur des consommations intermédiaires : sur 100 euros de consommations intermédiaires dépensés par les entreprises, combien le sont auprès de fournisseurs locaux ? De même, dans quelle mesure ces fournisseurs achètent leurs propres consommations intermédiaires auprès d'autres fournisseurs locaux ? etc. A titre d'illustration, le schéma ci-dessous présente la cascade des effets multiplicateurs induits par les dépenses locales de touristes attirés par un festival, en distinguant les flux locaux (cadres pleins) de ceux qui sortent de la zone (cadres en pointillés).

Comme l'expliquent Mario Polèse et Richard Shearmur (2009), dans son expression la plus élaborée, le modèle de la base économique exige que l'on trace un portrait détaillé des flux monétaires composant cette cascade d'effets multiplicateurs. Le suivi du cheminement de chaque euro entrant et/ou dépensé sur le territoire permettant alors de connaître son impact ultime en termes de création de revenus et d'emplois. Or, parce que le recensement de l'ensemble de ces flux constitue une tâche considérable, voire impossible, à l'échelle d'un territoire infranational, il paraît opportun de se rabattre sur d'autres outils d'appréhension des fuites de revenus liées aux consommations intermédiaires de

l'économie de proximité et de l'économie exportatrice. On peut en particulier utiliser les données de la balance du commerce extérieur de la France.

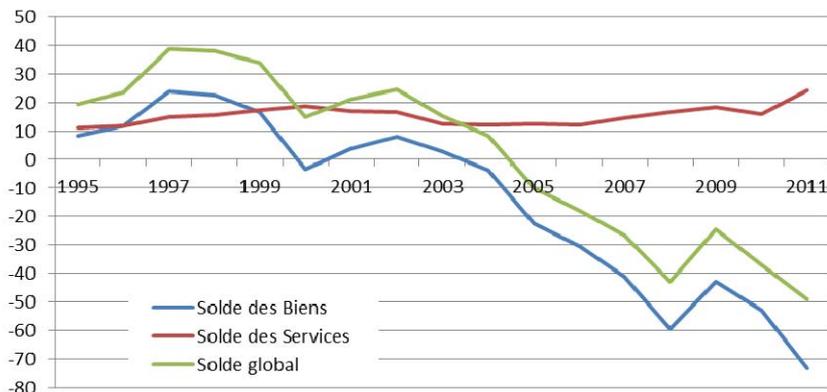
La cascade des effets multiplicateurs des dépenses locales de touristes



La balance du commerce extérieur

La balance du commerce extérieur (ou balance commerciale) retrace la valeur des biens et services exportés et la valeur des biens et services importés. S'agissant de la balance commerciale de la France, comme il a été souligné plus haut (cf. partie III), la France est dans une situation déficitaire depuis le milieu des années 2000 et voit son déficit commercial se creuser ces dernières années. Or, il apparaît que ce dernier est le fait des échanges de biens.

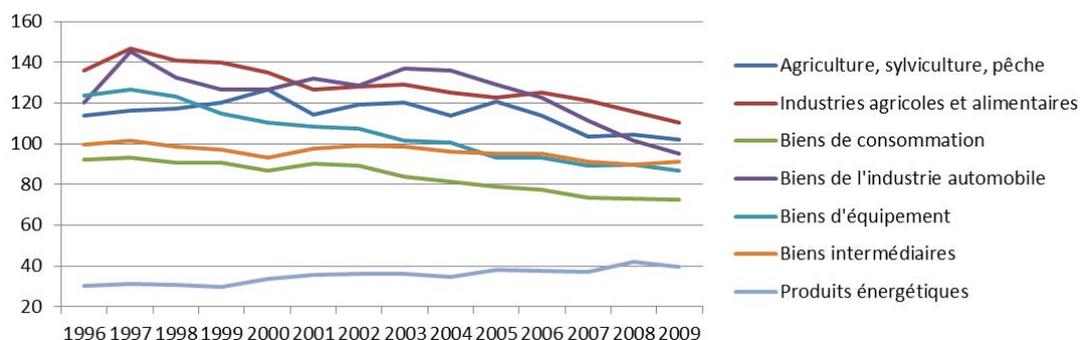
Evolution du solde annuel de la balance commerciale de la France entre 1995 et 2011 (en milliards d'euros)



Source : Banque de France

Lorsque l'on s'intéresse de plus près aux exportations et aux importations de biens de la France, on s'aperçoit que le déficit commercial concerne certaines productions précises. Concrètement, on observe que le taux de couverture des importations par les exportations de produits, c'est-à-dire le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations (100 étant l'équilibre), tend à baisser pour l'ensemble des catégories de biens entre 1996 et 2009. Pour cette dernière année, seules l'agriculture et l'industrie agroalimentaire restent à flot (taux de couverture supérieur à 100). L'industrie automobile, les biens d'équipement et les biens intermédiaires passent quant à eux du positif au négatif. Enfin, les biens de consommation et, surtout, les produits énergétiques sont les deux catégories de biens affichant le taux de couverture le plus faible, avec en particulier une baisse sensible pour les biens de consommation sur la période.

Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de produits de la France entre 1996 et 2009 (en %)



Source : Insee, comptes nationaux

Ces éléments indiquent clairement l'existence de fuites de revenus en matière de consommation finales comme intermédiaires : la France a fortement recours à l'importation pour satisfaire ses besoins de produits manufacturés et énergétique. La question de l'ancrage de l'effet multiplicateur des dépenses de consommation se pose donc véritablement.

3.2 Développer les substitutions d'importation

L'effet d'entraînement des dépenses de consommation locales sur l'économie du territoire dépend ainsi largement du lieu d'implantation de chaque maillon de la chaîne de valeur constituant l'offre consommée localement. Plus ces maillons sont localisés à l'extérieur du territoire et moins ce dernier profite de l'effet multiplicateur de la consommation locale (M. Polèse et R. Shearmur, 2009). Ce constat invite à voir sous un jour nouveau la problématique des substitutions aux importations. Comme le souligne Dominique Vollet (2012) les stratégies d'« import-substitution », ou substitution aux importations, commencent à être intégrées dans les préconisations adressées aux praticiens du développement local en Amérique du Nord. Bien entendu, il ne s'agit pas de viser l'autarcie absolue. Celle-ci n'est pas souhaitable dans la mesure où renoncer aux importations suppose d'une certaine manière de se couper de la créativité et de l'efficacité des activités humaines se déployant dans d'autres territoires. Or, on peut faire l'hypothèse que certains biens de consommation finale ne sont accessibles que via l'importation, de même que l'on sait que l'importation de biens intermédiaires peut contribuer à la compétitivité du tissu économique (Minefi, 2012). En ce sens, la question des substitutions aux importations peut être appréhendée comme une démarche visant à satisfaire les besoins locaux par le développement de solutions locales dès que cela est possible et souhaitable.

On peut considérer que cette démarche implique a minima de décliner la stimulation de la consommation locale des ménages à la question des consommations intermédiaires nécessaires au fonctionnement du tissu économique local : quelle est l'étendue de l'offre proposée par les fournisseurs locaux et comment inciter les entreprises locales, et notamment les commerces, à s'approvisionner de préférence auprès d'eux ? Au-delà, il s'agit également de savoir comment développer des substituts locaux à certains flux d'importations. En écho au débat sur la désindustrialisation, un chantier stratégique réside à l'évidence dans le soutien à l'industrie manufacturière (biens de consommation, d'équipement et intermédiaires), avec en ligne de mire la perspective d'une relocalisation d'une partie des maillons de la chaîne de valeur aujourd'hui distribués aux quatre coins de la planète (et notamment en Asie du sud-est). Une autre manière d'aborder le développement de substitutions aux importations consiste à s'interroger sur la dépendance du territoire à l'égard de produits importés sans lesquels l'économie ne peut fonctionner mais dont l'accessibilité s'annonce de plus en plus difficile à l'avenir : fin de l'énergie bon marché, raréfaction des ressources naturelles (minerais, minéraux, biomasse, etc.), baisse des rendements agricoles, etc. De ce point de vue, la question des substitutions aux importations soulève un double enjeu de préservation de la qualité de vie et de la compétitivité du territoire à l'avenir (enjeu de résilience face aux chocs environnementaux annoncés). Ce qui amène à faire de la maîtrise des consommations, de la production de ressources locales et du recyclage (économie circulaire) un levier complémentaire au développement de produits locaux dans la maîtrise des fuites de revenus liées aux importations.

Plus largement, la question de la relocalisation de la chaîne de valeur invite à redécouvrir les travaux de Jane Jacobs (1984), l'un des principaux urbanistes américains du 20^{ème} siècle.

Celle-ci voit en effet dans le cycle « importations/remplacement des importations/exportations » une explication essentielle de la dynamique économique des villes et des régions. Tout d'abord, les flux d'importations incitent à développer localement de nouvelles activités, de nouvelles compétences, de nouveaux produits pouvant se substituer à ces flux. Ce faisant, le tissu économique développe non seulement une capacité à répondre au marché local mais consolide également son potentiel d'exportation puisque les innovations développées localement peuvent trouver des débouchés dans d'autres territoires. En ce sens, la logique de substitution aux importations pourrait constituer un levier de réindustrialisation des territoires.

« Economic life develops by grace of innovating; it expands by grace of import-replacement. These two master economic processes are closely related, both being functions of city economies » Jane Jacobs, Cities and the Wealth of Nations, 1984

Le ressort de la propension des entreprises à consommer localement met ainsi en jeu les politiques économiques territoriales dans leur capacité à appréhender les chaînes de valeur dans leur globalité et à renforcer les interdépendances entre acteurs économiques locaux.

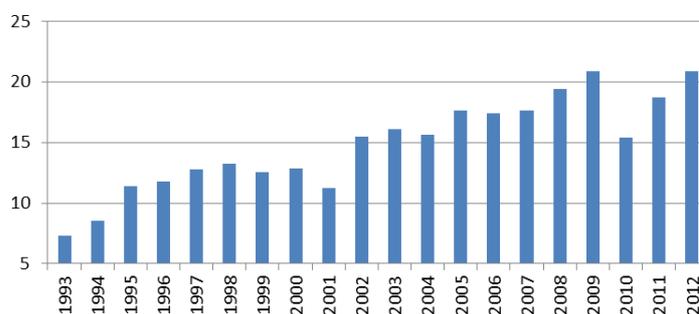
4. La rétention de la valeur ajoutée créée localement

4.1 L'effet d'entraînement de la croissance économique locale peut être freiné par l'évasion des profits des entreprises

Les consommations intermédiaires, les salaires versés et la fiscalité locale pesant sur les entreprises n'épuisent pas la question de l'ancrage local de la richesse créée au sein du territoire. La rémunération des détenteurs du capital des entreprises locales occasionne elle aussi des fuites de revenus dès lors qu'une partie d'entre eux sont localisés hors du territoire, et notamment à l'étranger. Cette question est d'autant plus cruciale que les grandes entreprises ont de plus en plus recours à l'émission d'actions sur les marchés pour financer leur expansion internationale et leur croissance externe : le poids des actions dans le passif des sociétés non financières françaises est passé de 28% en 1979 à 55% en 2011, tandis que la part des crédits bancaires est passée de 40% à un quart environ aujourd'hui (M.Chevalier, 2013). Cet enjeu de l'évasion des profits peut être approché à partir de trois éléments.

Premièrement, les dividendes nets distribués (solde des dividendes versés et dividendes reçus chaque année) des sociétés françaises non financières ont été multipliés par 5 entre 1993 et 2012 (Insee, Compte des sociétés non financières). Or, dans le même temps, l'Excédent Brut d'Exploitation²² (EBE), qui mesure la rentabilité des entreprises, n'a augmenté que de 75%. Dès lors, comme l'indique le graphique ci-dessous, le poids des dividendes nets dans l'EBE des sociétés non financières s'est fortement accru : il est passé de 7% en 1993 à 21% en 2012 (Insee, Compte des sociétés non financières). On remarque d'ailleurs que ce ratio a continué d'augmenter depuis le début la crise actuelle.

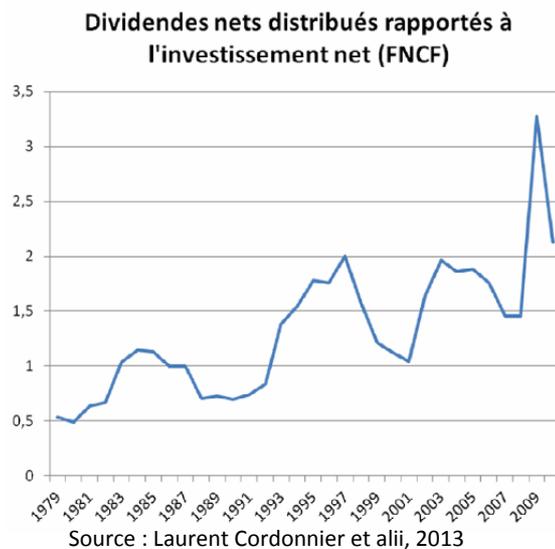
Evolution du rapport entre les dividendes nets et l'Excédent Brut d'Exploitation des sociétés non financières françaises entre 1993 et 2012 (en %)



Source : Insee, Compte des sociétés non financières

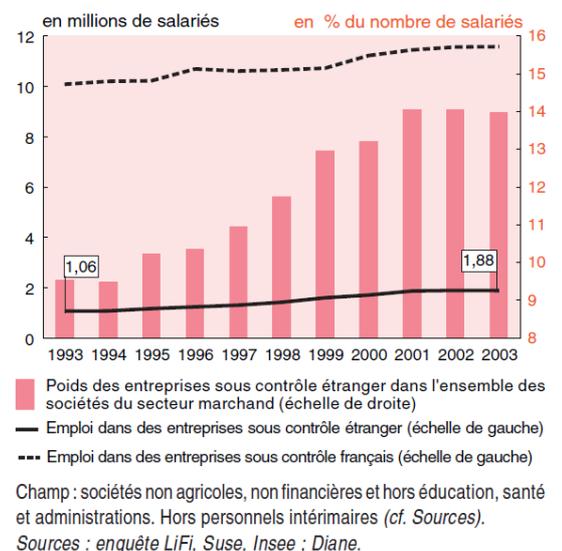
²² L'excédent brut d'exploitation est le solde du compte d'exploitation, pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

Or, comme l'explique une étude récente réalisée par des économistes lillois (Laurent Cordonnier et alii, 2013), cette évolution s'est faite au détriment de l'investissement. On observe en effet qu'en l'espace d'une trentaine d'années, les sommes d'argent que les entreprises consacrent à la rémunération des actionnaires sont devenues au moins deux fois plus importantes que les sommes qu'elles consacrent à l'extension et à l'amélioration du capital productif, alors que c'était l'inverse au début des années 1980. Autrement dit, d'un point de vue territorial, la montée des versements de dividendes présente potentiellement un double effet négatif : une fuite de revenus lorsque les actionnaires sont localisés à l'extérieur du territoire ; un recul des nouveaux investissements sur le territoire.



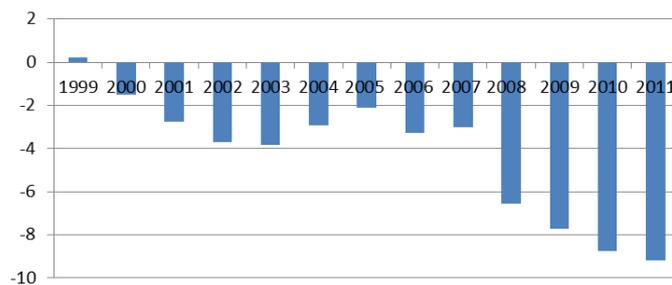
Troisièmement, on constate un mouvement de prise de contrôle des entreprises françaises par des groupes étrangers plus important que ce que l'on peut observer dans d'autres pays. Selon l'Insee (J.-W. Angel et V. Régnie, 2006), entre 1994 et 2003, le nombre de salariés travaillant dans une filiale de groupe étranger s'est accru de 77% pour atteindre 1,9 million de personnes, soit un salarié sur sept de l'économie française (hors secteur financier et administrations). C'est davantage qu'en Allemagne, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, et surtout qu'aux Etats-Unis. Or cette croissance a été essentiellement externe : en dix ans, 9 000 sociétés sous contrôle français sont passées sous contrôle étranger. Le tiers de ces sociétés étaient des filiales de groupes français, le reste des entreprises indépendantes.

① **En dix ans, le nombre de salariés des groupes étrangers en France a presque doublé**



Enfin, pour ce qui concerne la mesure des fuites de revenus liés au versement des dividendes, la balance des paiements de la France permet de suivre les transactions entre agents résidents et agents non-résidents correspondant à la rémunération de facteurs de production (travail, capital, etc.). S'agissant des revenus issus d'investissements de portefeuille en actions, on observe que le solde annuel entre les revenus entrant et les revenus sortant a été largement et de plus en plus négatif sur la dernière décennie (graphique ci-dessus).

**Solde annuel des revenus des investissements
de portefeuille en actions de la France entre
1999 et 2011 (en milliards d'euros)**



Source : Banque de France

4.2 Renforcer les circuits financiers de proximité

À l'heure de l'économie financiarisée, qui implique notamment des exigences plus grandes en termes de rémunération du capital et de liquidité des investissements, il paraît opportun d'éviter qu'une partie trop importante du capital des entreprises du territoire ne soit détenue par des investisseurs ou groupes non-résidents. Parce que cette perte de contrôle, comme on vient de le voir, peut se traduire par des fuites de revenus importantes à l'occasion de la redistribution des profits. Mais aussi parce que l'éloignement des propriétaires du capital et des centres de décision rendent les entreprises concernées dépendantes de stratégies « corporate » définies à d'autres échelles et les exposent à un risque plus important de délocalisation. Bien entendu, il n'est pas question de remettre en cause l'implantation d'entreprises étrangères et l'arrivée de capitaux extérieurs, celles-ci participant du développement des capacités productives du territoire. De ce point de vue, le versement de dividendes aux investisseurs non-résidents en constitue la contrepartie naturelle. Toutefois, la prise en compte des risques liés à la financiarisation du capital, de la gouvernance et de la stratégie des entreprises incite à engager une réflexion territorialisée sur la problématique du financement de l'économie.

Comme l'affirme le rapport des députés Karine Berger et Dominique Lefebvre remis en avril 2013 au premier ministre, l'enjeu principal consiste à assurer le financement du développement des entreprises françaises sans creuser davantage leur dépendance vis-à-vis d'investisseurs non-résidents. Pour Karine Berger et Dominique Lefebvre (2013), cet enjeu se décompose en deux problématiques. Il s'agit premièrement de consolider la base nationale des grandes firmes françaises. Si ces dernières ne rencontrent pas de difficultés particulières pour répondre à leurs besoins de financement en dette ou en fonds propres, il paraît essentiel de contenir le taux de détention de leur capital par des investisseurs non-résidents, qui est d'ores et déjà élevé par rapport aux économies comparables (de l'ordre de 45% pour les entreprises du CAC40). Toutefois, si la métropole lyonnaise compte un certain nombre de fleurons d'envergure internationale, dans l'économie exportatrice comme dans l'économie de proximité, on peut considérer qu'à l'échelle des territoires le véritable enjeu consiste moins à tenter d'infléchir l'actionnariat de ces entreprises qu'à capter leurs nouveaux investissements. Ce qui implique une capacité à comprendre et accompagner leurs stratégies de groupe et de site afin d'anticiper leurs attentes concernant les ressources productives de leur territoire d'implantation.

La seconde problématique identifiée par Karine Berger et Dominique Lefebvre (2013) a une acuité territoriale plus forte : le financement des entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les petites et moyennes entreprises (PME). Ces entreprises sont vues en effet comme un gisement primordial du potentiel de croissance et d'emploi du pays. Sur le plan de l'emploi, cette attention portée aux ETI et PME paraît d'autant plus justifiée que, sur longue période, la création d'emplois s'est déplacée vers les unités de petite taille (J.-L. Dayan, 2008) : l'emploi des établissements de plus de 500 salariés a diminué de 36,2% entre 1976 et 2006. Or, comme le rappellent Karine Berger et Dominique Lefebvre, les PME et ETI rencontrent des difficultés persistantes de financement. D'une part, elles restent structurellement dépendantes du crédit bancaire pour répondre à leurs besoins de crédits, ce qui occasionne

des tensions avec les banques lorsque celles-ci refusent de les satisfaire. D'autre part, certaines PME en croissance n'arrivent pas à lever suffisamment de fonds propres pour financer les investissements nécessaires à leur développement. Selon Karine Berger et Dominique Lefebvre, c'est là l'une des explications de la faiblesse du nombre d'ETI en France, soit par incapacité à se développer faute de fonds propres suffisants, soit parce qu'elles n'ont d'autre alternative que d'être rachetées par des grands groupes ou par des fonds, souvent de nationalité étrangère. Dès lors, un enjeu essentiel consiste à mobiliser davantage l'épargne financière des ménages en faveur des PME et des ETI. Alors que l'épargne des ménages français est abondante²³, celle-ci reste insuffisamment orientée vers les secteurs de l'économie et vers les entreprises les plus susceptibles de favoriser la croissance et l'emploi (Karine Berger et Dominique Lefebvre, 2013).

Du point de vue des territoires, cette problématique incite à explorer la question du développement de circuits financiers de proximité au service des PME-ETI. Sans prétendre encore une fois à l'exhaustivité, surtout sur une problématique relativement peu explorée, on peut avancer ici deux pistes de réflexion. La première concerne le soutien apporté aux formes d'entrepreneuriat jugées plus propices à l'ancrage des détenteurs du capital et au partage de la valeur ajoutée favorable aux salariés. On pense notamment à l'entreprise familiale, ainsi qu'au modèle coopératif issu de l'économie sociale et solidaire. La seconde approche renvoie aux dispositifs permettant de mettre l'épargne locale au service de la création et du développement des entreprises locales. A priori, l'enjeu est double : favoriser les prises de participation locales aux levées de fonds des entreprises du territoire ; réduire le besoin d'une ouverture du capital des entreprises par une offre de crédit performante. Ceci amène tout d'abord à s'interroger sur l'efficacité des outils actuels d'investissement direct de proximité, et en particulier les organismes de capital-investissement : capital-investissement de proximité (Unicer, etc.), business angels, fonds d'investissement de proximité, capital-risque solidaire (Les Cigales, Garrigue, France Active, etc.)... Il s'agit également de poser la question de l'opportunité de prises de participation des collectivités territoriales au capital des entreprises, à l'instar des Länders allemands. Par ailleurs, certains territoires commencent à explorer la piste de la création de produits d'épargne à vocation locale. Enfin, il paraît opportun de s'intéresser aux systèmes bancaires s'inscrivant dans cette logique de financement de proximité des entreprises. A cet égard, un exemple incontournable réside dans le mode de financement du fameux Mittelstand allemand, ce tissu d'entreprises de taille moyenne, non cotées en bourse (capital familial), leaders mondiales des machines-outils et des biens d'équipements professionnels, et guidées par des stratégies de croissance et d'innovation orientée sur le long terme (J.Hénard, 2012). Comme l'explique Karl-Peter Schackmann-Fallis (2013), l'un des facteurs clés de succès du Mittelstand réside dans un accès au crédit bancaire facilité par l'ancrage local du système bancaire allemand.

²³ Le taux d'épargne global des ménages reste élevé, de l'ordre de 16% du revenu disponible en 2012, soit 210 Md€ par an. Au sein de l'épargne des ménages, l'épargne financière en représente environ 40% et les flux annuels de placements financiers sont de l'ordre de 100 Md€ (Karine Berger et Dominique Lefebvre, 2013).

Ce ressort de la rétention de la valeur ajoutée locale implique pour les politiques économiques territoriales de développer de nouveaux champs d'expertise et d'intervention en matière de circuits financiers et de dispositifs d'intermédiation entre l'épargne locale et les besoins locaux de financement de l'activité économique.

5. L'ancrage résidentiel des actifs occupant les emplois locaux

5.1 Lorsque la création d'emplois profite surtout aux actifs résidents à l'extérieur du territoire

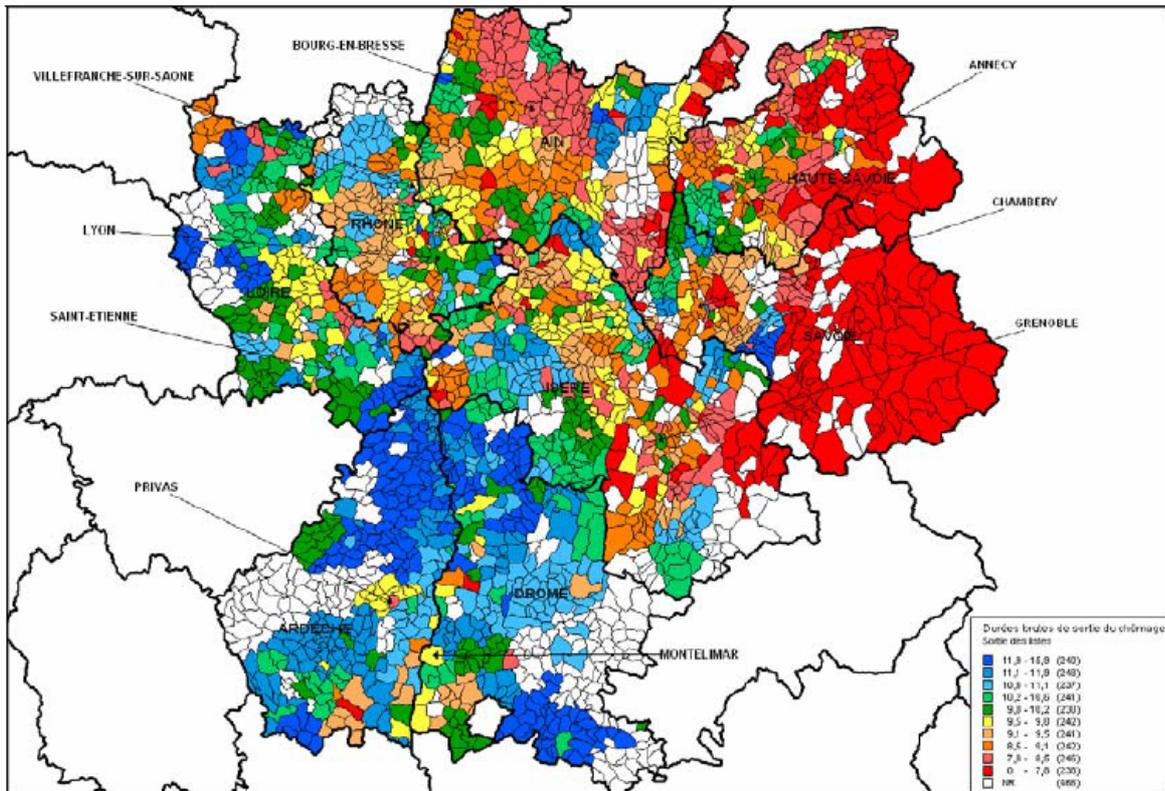
Même si un territoire peut avoir un fonctionnement particulièrement vertueux pour chacun des ressorts présentés précédemment, l'effet bénéfique de son dynamisme économique sur le taux de chômage de sa population peut se révéler relativement réduit si les emplois ainsi créés sont occupés par des actifs résidents à l'extérieur du territoire. Un exemple emblématique de ce phénomène est donné par le département de Seine-Saint-Denis où la part des emplois du département occupés par des actifs extérieurs s'élève à 47% en 2006 (P.Pottier, S.Depoorter et C.Niassou, 2010). Ce rapport s'élève même à 7 sur 10 pour les emplois de cadre. De façon symétrique, le constat est aujourd'hui bien établi que le développement de la capacité de mobilité des ménages a permis de concilier maintien de l'emploi au sein des agglomérations et desserrement résidentiel de la population dans l'espace alentour. De plus en plus d'actifs quittent ainsi la commune où ils vivent pour se rendre à leur travail : on les appelle les « migrants alternants ». La proportion d'actifs travaillant hors de leur commune de résidence est passée de 44% en 1975 à 73% en 2004, en passant par 61% en 1999 (B.Baccaïni, F.Sémécurbe, G.Thomas, 2007 ; J.Talbot, 2001).

Ce double constat prend une dimension plus problématique lorsque l'on constate par ailleurs, comme ont pu le montrer les travaux de l'économiste Yannick L'Horty, l'existence de disparités territoriales d'exposition au chômage d'une commune à l'autre, voire d'un quartier à l'autre. Une étude portant sur la région Rhône-Alpes (Duguet E., L'Horty Y., Sari F., 2008) montre ainsi que si dans les 10% des localités les plus favorables, la durée de chômage n'excède pas 7,8 mois, elle dépasse 11,9 mois dans les 10% les moins favorables. La carte (page suivante) des durées de chômage témoigne ainsi de fortes différences dans les conditions locales du retour à l'emploi des chômeurs. Cette étude montre également que, globalement, les écarts entre localités ne s'expliquent pas par des différences de caractéristiques socio-économiques des chômeurs (âge, sexe, qualification, etc.).

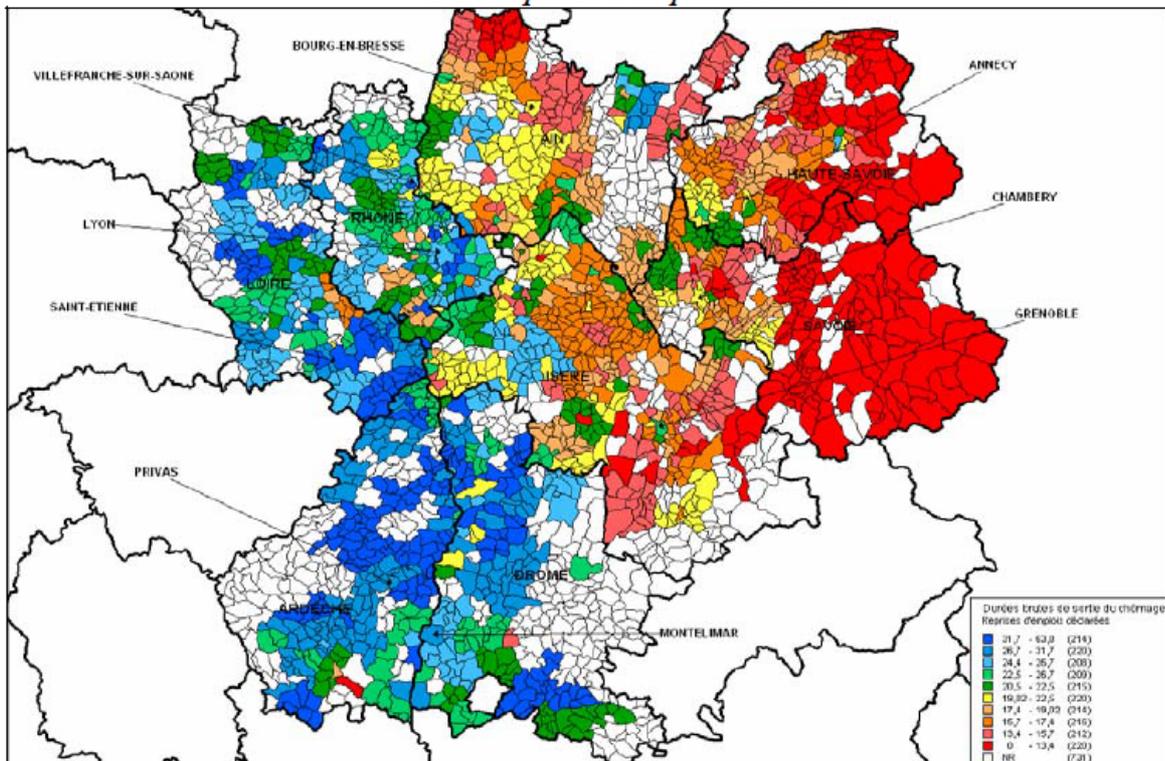
Comme l'explique Yannick L'Horty (2013), il existe en effet des facteurs purement spatiaux qui peuvent faire obstacle à l'accès aux emplois disponibles à proximité directe ou dans d'autres communes/territoires grâce à la mobilité. Deux grands mécanismes peuvent favoriser une concentration spatiale du chômage. Le premier est celui du rôle défavorable de la déconnexion physique entre lieu de résidence et lieux d'emplois. Les quartiers dans lesquels se concentrent les populations qui rencontrent le plus de difficultés d'accès à l'emploi sont le plus souvent éloignés des centres d'emploi. Or, des temps de transport élevés augmentent le risque d'absence au travail, réduisent la probabilité d'être embauché et réduisent aussi l'intensité de la recherche d'emploi.

Carte 1. Durées brutes de chômage

1-A. Sorties des listes



1-B. Reprises d'emploi déclarées



Lecture : Les communes en rouge sont celles où en moyenne l'on sort du chômage le plus vite. Les communes en bleu sont celles où l'on sort le moins vite du chômage. Les taux de sortie du chômage ont été évalués dans chaque localité à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux et ont ensuite été exprimés en espérance de durée de chômage. La carte représente la distribution régionale de ces espérances de durée, en mois. Chaque décile est figuré par une couleur. La carte 1-A correspond à la définition la plus large des sorties du chômage, qui est celle des sorties des listes de l'ANPE. La carte 1-B correspond à des sorties où un motif de retour à l'emploi a été déclaré par le demandeur.

Source : Estimations Prospective CEE, à partir du fichier historique statistique de l'ANPE.

Le second mécanisme spatial des disparités d'exposition au chômage renvoie aux effets négatifs de la ségrégation résidentielle entre groupes socio-économiques. Lorsqu'un chômage durable s'installe dans un territoire entier, chaque personne individuellement a en effet davantage de difficultés pour retrouver un emploi : l'agglomération de populations fragiles sur un territoire donné peut contribuer à détériorer l'employabilité des individus (plus faible incitation ou espoir à la recherche d'un emploi), nuire à la qualité des réseaux sociaux intervenant dans l'obtention d'un emploi ou encore favoriser des comportements de discrimination territoriale par les employeurs.

5.2 Favoriser l'appariement entre les emplois locaux et les actifs résidents

Cette dissociation spatiale entre les emplois créés localement et le lieu de résidence des actifs les occupant pose donc un problème économique et un problème social. S'il ne s'agit bien évidemment pas d'ériger des barrières aux frontières du territoire, la question de l'amélioration de l'appariement spatial entre les actifs résidents et les emplois locaux mérite semble-t-il d'être posée. Ce qui amène à pointer trois grands enjeux.

La premier renvoie à la capacité du territoire à fidéliser les actifs résidents occupant les emplois locaux. On rejoint ici l'enjeu d'attractivité résidentielle évoqué à propos de la captation de revenus. Un second enjeu concerne l'adéquation entre les emplois accessibles localement et les caractéristiques des actifs résidents. Cette question prend une acuité particulièrement forte aujourd'hui lorsque l'on sait que le nombre d'emplois non pourvus en France est loin d'être négligeable²⁴ et que plusieurs familles de métiers restent en tension en termes de recrutement en région lyonnaise²⁵. Ceci met en jeu les politiques de formation et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences se déployant au sein du territoire. Enfin, un troisième enjeu a trait à la réduction des inégalités territoriales d'accès à l'emploi. A cet égard, outre la question des politiques de formation, Yannick L'Horty (2013) met en également évidence deux autres leviers. D'une part, l'amélioration de l'accessibilité des pôles d'emplois pour les quartiers/communes concentrant les personnes dépourvues d'emplois : par une amélioration et une réduction du coût des transports, mais aussi une densification de la ville. D'autre part, le renforcement de la mixité du logement et en particulier l'offre de logement social dans les quartiers/communes plus favorisés en termes d'exposition au risque de chômage. Ceci favorisant une mobilité géographique ascendante pour les personnes résidents dans les territoires défavorisés.

²⁴ Selon Pôle emploi, 116 000 offres d'emploi ont été retirées faute de candidats en 2012 (<http://www.pole-emploi.org/communication/les-offres-non-pourvues-@/communication/543/view-article-52436.html>)

²⁵ Selon la DIRECCTE Rhône-Alpes (2013), les secteurs suivants connaissent actuellement une tension entre offre et demande d'emplois : Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics ; Techniciens et agents de maîtrise de certaines industries manufacturières (électricité/électronique, mécanique, industrie de process, maintenance, etc.) ; employés de la comptabilité ; Techniciens et ingénieurs informatiques ; Armée, police, pompiers ; Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants ; Employés de maison ; Infirmiers, sages-femmes.

Le ressort de l'ancrage résidentiel des actifs occupant les emplois locaux met en jeu une fois encore les politiques d'habitat et de transport des territoires. Il questionne également l'ensemble des politiques locales de l'emploi, de l'insertion et de la formation initiale et continue.

CONCLUSION



Ce second cahier²⁶ s'intéresse aux mécanismes de développement de l'économie de proximité à l'échelle des métropoles. La principale conclusion de l'analyse proposée par ce document réside dans l'idée que toute politique de soutien au développement de l'économie de proximité ne saurait être conçue à l'écart des autres politiques économiques métropolitaines actuelles. En particulier, elle ne saurait tourner le dos aux « politiques de l'offre » découlant de l'ouverture croissante des économies nationales. Et inversement, si les métropoles apparaissent aujourd'hui comme le creuset de la compétitivité à l'exportation des nations, cette dernière apparaît comme une condition nécessaire mais non suffisante du développement économique territorial. Un ensemble de travaux d'économie territoriale conduits autour du « modèle de la base économique » permettent en effet de comprendre que l'articulation entre économie exportatrice²⁷ et économie de proximité²⁸ est au cœur du processus de développement économique territorial. Cette articulation peut être appréhendée sous trois angles différents :

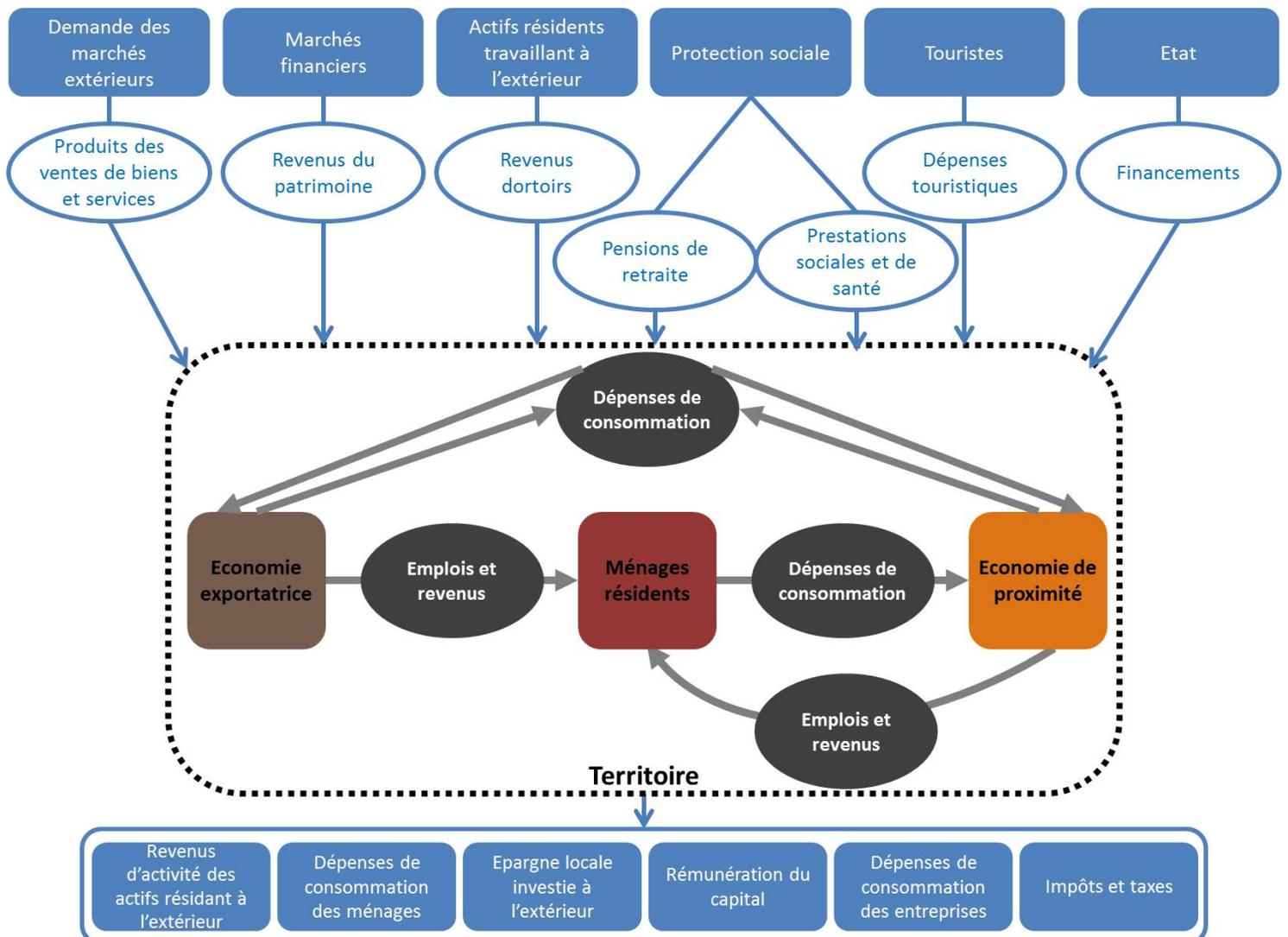
- ⇒ **Au cœur du modèle, la complémentarité fonctionnelle de l'économie exportatrice et de l'économie de proximité.** D'un côté, l'économie exportatrice apparaît en quelque sorte comme le carburant de la croissance économique territoriale en permettant d'injecter des revenus supplémentaires au sein du territoire et donc d'enrichir le pouvoir d'achat local. D'un autre côté, l'économie de proximité constitue quant à elle la courroie d'entraînement du développement économique dans la mesure où c'est elle qui rend possible la transformation de ces revenus supplémentaires en dépenses locales. S'il n'y avait pas d'économie de proximité, ces dépenses ne seraient pas possibles. Or, c'est bien cette transformation des revenus en dépenses qui produit un effet d'entraînement sur l'économie du territoire. En effet, ces dépenses dans l'économie de proximité vont avoir un effet multiplicateur sur l'économie locale puisqu'elles génèrent elles-mêmes des emplois, et donc des revenus, et donc des dépenses de consommation, et ainsi de suite.

²⁶ Le premier cahier (« Croissance de l'emploi. La contribution de l'économie de proximité », avril 2013) s'est efforcé de montrer l'intérêt de l'économie de proximité en terme de progression de l'emploi.

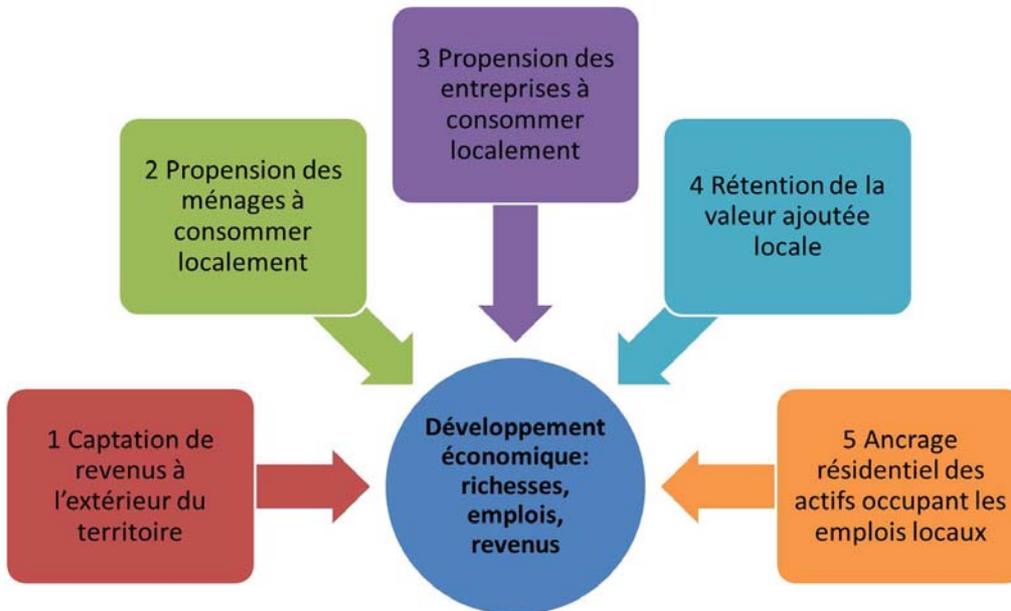
²⁷ Ensemble des activités qui se localisent sur un territoire pour produire des biens et services principalement destinés à être consommés à l'extérieur du territoire d'implantation (dans d'autres régions françaises, d'autres pays européens, d'autres régions du monde...).

²⁸ Ensemble des activités qui se localisent sur un territoire pour produire des biens et services destinés principalement à la satisfaction de la demande de la population présente (résidente ou de passage comme les touristes, résidents secondaires, actifs et étudiants non résident).

⇒ **Les performances du modèle dépendent des flux qui entrent mais aussi des flux qui circulent au sein du territoire.** L'articulation entre économie exportatrice et économie de proximité n'épuise pas la contribution de ces deux sphères économiques au dynamisme économique territorial. D'une part, il apparait que l'exportation n'est pas le seul levier de captation de revenus à l'extérieur du territoire : les pensions de retraite, les salaires des ménages résidents qui travaillent à l'extérieur ainsi que les dépenses des touristes constituent autant de flux de revenus que les territoires peuvent chercher à attirer à eux en développant leur attractivité résidentielle et touristique. D'autre part, il ne suffit pas d'injecter des richesses dans un territoire pour que celles-ci se transforment automatiquement en dépenses de consommation et donc en emplois, en revenus et in fine en nouvelles dépenses de consommation. En effet, le territoire n'est pas un récipient étanche : il est exposé à de multiples fuites de revenus (impôts et taxes, dépenses de consommation des ménages et des entreprises à l'extérieur, versements de dividendes à des actionnaires localisés à l'extérieur, etc.). Le fonctionnement du circuit économique local constitue donc une autre dimension essentielle du développement économique territorial.



- ⇒ **Cinq ressorts de développement économique territorial.** Le développement économique sera d'autant plus soutenu que le territoire parvient à stimuler cinq ressorts transversaux à l'économie exportatrice et à l'économique de proximité : la captation de revenus ; la propension à consommer localement des ménages et des entreprises ; la rétention de la valeur ajoutée créée localement ; l'ancrage résidentiel des actifs occupant les emplois locaux.



Au total, les différents éclairages apportés ou suggérés par le modèle de la base économique montrent la nécessité de fonder les politiques économiques des métropoles sur une approche plus systémique du développement économique territorial. Celle-ci constitue un nouveau référentiel d'action permettant de mieux saisir les opportunités et les risques de l'ouverture économique des territoires sur le reste du monde. Parce qu'il met en évidence des potentiels et des points de vigilance souvent négligés. Parce qu'il suggère également que l'enjeu d'innovation ne concerne pas seulement la problématique de la compétitivité à l'exportation mais intervient également dans la stimulation de l'ensemble des ressorts du développement économique. Mais aussi parce qu'il invite chaque territoire à repenser la manière avec laquelle il envisage les relations interterritoriales à différentes échelles (en son sein, avec les territoires voisins, avec les échelons supérieurs, avec ses homologues du reste du monde) : pour chaque enjeu, le dosage et l'articulation des logiques d'interdépendance, de coopération et de compétition se trouvent directement questionnés.

Au-delà, en permettant de mieux maîtriser le circuit économique local, c'est-à-dire la création, la diffusion et la consommation des richesses, cette approche systémique est de nature à améliorer la situation de l'emploi et la satisfaction des besoins locaux. Elle permet *in fine* de renforcer la capacité de résilience du territoire face aux mutations qui se profilent (crises financières, fin de l'énergie bon marché, raréfaction des ressources naturelles, etc.).

RESSOURCES DOCUMENTAIRES



Adda Jacques – La mondialisation de l'économie. Genèse et problèmes – Paris : La Découverte, 2004

Angel Jean-William et Régnier Virginie – Les groupes étrangers en France. En dix ans, 1,8 fois plus de salariés – Insee Première n°1069, mars 2006

Assemblée des Communautés de France (AdCF) – Les agglomérations et leur territoire. Dix ans de dynamiques socio-économiques – 2011

Baccaïni Brigitte, Sémécurbe François, Thomas Gwenaëlle – Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation – Insee Première n°1129, mars 2007

Berger Karine et Lefebvre Dominique – Dynamiser l'épargne financière des ménages pour financer l'investissement et la compétitivité – rapport au premier ministre, avril 2013

Bouvier Gérard et Pilarski Charles – Soixante ans d'économie française : des mutations structurelles profondes – Insee première n°1201, juillet 2008

Boyer Robert – Théorie de la régulation. Les fondamentaux – Paris : La Découverte, 2004

Chevalier Marc – La financiarisation dans les comptes – in « Faut-il dire adieu à la croissance ? », Alternatives économiques, hors-série n°97, 3ème trimestre 2013

Colletis Gabriel – L'urgence industrielle – Paris : Editions Le bord de l'eau, 2012

Colletis-Wahl Kristian, Corpataux José., Crevoisier Oliver, Kebir Leila., Pecqueur Bernard., Peyrache-Gadeau Véronique – The territorial economy: a general approach in order to understand and deal with globalization – in M-J ARANGUREN, C. ITURRIOZ, J. R. WILSON (eds.), Networks, Governance and Economic Development : Bridging Disciplinary Frontiers, Edward Elgar, Cheltenham, 2008

Consales Georges, Fesseau Maryse et Passeron Vladimir – La consommation des ménages depuis cinquante ans – Insee Références, 2009

Conseil Economique, Social et Environnemental – L'économie de proximité. Une réponse aux défis majeurs de la société française – 2010

Cordonnier Laurent, Dallery Thomas, Duwicquet Vincent, Melmiès Jordan, Vandeveldé Franck – Le coût du capital et son surcoût. Sens de la notion, mesure et évolution, conséquences économiques – rapport pour l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires), Janvier 2013

Corpataux José et Crevoisier Olivier – Gouvernance d'entreprise et mobilité/liquidité du capital : quel ancrage territorial dans une économie financiarisée ? – Géographie, économie, société, 2011/4 Vol. 13.

Crevoisier Olivier, Theurillat Thierry et Araujo Pedro – Les territoires de l'industrie financière : quelles suites à la crise de 2008-2009 ? – Revue d'économie industrielle, 134, 2e trimestre 2011

Crevoisier Olivier et Theurillat Thierry – Une approche territoriale de la financiarisation et des enjeux de la reconfiguration du système financier – CoesioNet, janvier 2012

Crevoisier Olivier – La pertinence de l'approche territoriale – Revue d'Économie Régionale & Urbaine, 2010/5 décembre

Davezies Laurent – Revenu et territoire – in Conseil d'Analyse Economique, « Aménagement du territoire », Rapport n°31, 2001

Davezies Laurent – Développement local : le déménagement des Français. La dissociation des lieux de production et de consommation – In Revue futuribles, n° 295, mars 2004

Davezies Laurent – La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses – Paris : Seuil, 2008

Davezies Laurent – Le rôle de la consommation des ménages dans le développement des territoires. Débroussaillage d'une question en friche sur le cas du Nord-Pas-de-Calais – Rapport pour le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, 2008

Davezies Laurent – Quels gisements de croissance dans les territoires ? – in Créativité et innovation dans les territoires, Conseil d'Analyse Economique, rapport n°92, 2010

Davezies Laurent – L'économie locale « résidentielle » - in Géographie Économie Société 2009/1, Volume 11

Davezies Laurent – interview réalisée par Boris Chabanel – Millenaire3.com, novembre 2012

Davezies Laurent et Lejoux Patricia – Un train peut en cacher un autre. Derrière l'économie productive, attention l'économie présentielle, in XXXIXème colloque de l'ASRDLF, Lyon, 1-3 septembre 2003

Davezies Laurent et Estèbe Philippe – Les Scot de l'aire métropolitaine de Lyon/Saint-Etienne. Poles productifs et dynamique résidentielle – Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, 2007

Davezies Laurent et Talandier Magali – Repenser le développement territorial? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés – Plan Urbanisme Construction Architecture : collection « Recherche », n°198, 2009

Davezies Laurent et Talandier Magali – L'émergence des systèmes territoriaux productivo-résidentiels en France – La documentation française, 2013.

Dayan Jean-Louis – L'emploi en France depuis trente ans – in L'emploi, nouveaux enjeux – Insee, 2008

Debonneuil Michèle - L'espoir économique. Vers la révolution du quaternaire – François Bourin Editeur, 2007

DIRECCTE Rhône-Alpes – Les difficultés de recrutement en Rhône-Alpes. Actualisation Avril 2013

Duguet Emmanuel, L'Horty Yannick, Sari Florent – Les disparités spatiales de sortie du chômage : vingt-deux analyses régionales. Sortir du chômage en Rhône-Alpes – DARES, Document d'études, n° 2008-138, avril 2008

Gomez Pierre-Yves – Le Travail invisible. Enquête sur une disparition – François Bourin éditeur, 2013

Guellec Dominique – Economie de l'innovation – Paris : La Découverte, 2009

Guellec Dominique et Ralle Pierre – Les nouvelles théories de la croissance – Paris : La Découverte, 2003

Heitz Benoit et Rini Gilbert – Une nouvelle lecture de la contribution du commerce extérieur à la croissance – Direction Génération du Trésor et de la Politique Economique, Trésor-Eco n°6, décembre 2006

Herpin Nicolas et Verger Daniel – Consommation et modes de vie en France. Une approche économique et sociologique sur un demi-siècle – Paris : La découverte, 2008

Halbert Ludovic – L’avantage métropolitain – PUF, 2010

Halbert Ludovic – Les deux options métropolitaines des politiques de développement territorial – in Annales de géographie, 2013/1 n° 689

Hanne Hugo – Evolution des dépenses contraintes et de « la relation client » sectorielle – DGCCRF éco, n°2, janvier 2012

Hénard Jacqueline – L’Allemagne : un modèle, mais pour qui ? – Rapport de La Fabrique de l’industrie, 2012

Jacobs Jane – Cities and the wealth of nations. Principles of economic life – First vintage books edition, 1984

Le Galès Patrick - Le retour des villes européennes – Presses de Sciences Po, 2003

Le Galès Patrick – Compétitivité nationale : lorsque les Etats européens misent sur les villes – Interview parue dans M3, n°4, hiver 2012-2013

L’Horty Yannick – Emploi et territoires : repérer et réparer les ruptures – in Vers l’égalité des territoires. Dynamiques, mesures, politiques (sous la direction d’Eloi Laurent), rapport au ministre de l’égalité des territoires et du logement, février 2013

Ministère de l’économie et des finances/Direction générale des douanes et droits indirects - Les importations de biens intermédiaires, facteur de compétitivité ? – Les chiffres du commerce extérieur, Etudes et éclairages, n°33, juillet 2012

Ministère de l’économie et des finances/Direction générale des douanes et droits indirects – Historique de la balance commerciale de la France – Les chiffres du commerce extérieur, données de cadrage, juin 2012

Moati Philippe – La nouvelle révolution commerciale – Odile Jacob, 2011

Mouhoud El Mouhoub – Mondialisation et délocalisations des entreprises – Paris : La Découverte, 2011

Mouhoud El Mouhoub – Mondialisation : les cartes rebattues – in « Comment sauver l’industrie ? », Alternatives économiques, hors-série n°93, 3^{ème} trimestre 2012

Muller Pierre – Les politiques publiques – Paris : PUF, 2003

Nicolas Yann – L’analyse d’impact économique de la culture – Direction des études, de la prospective et des statistiques du Ministère de la culture, Document de travail n°1271, juillet 2006

Pecqueur Bernard – L’économie territoriale : une autre analyse de la globalisation – in L’Économie politique, 2007/1 n° 33

Petit Pascal – Croissance et richesse des nations – Paris : La Découverte, 2005

Polèse Mario et Shearmur Richard – Economie Urbaine et régionale – Paris : Economica, 2009

Pottier Philippe, Depoorter Stéphanie et Niassou Chantal – Seine-Saint-Denis : le développement des emplois qualifiés accentue les déplacements domicile-travail – Insee Ile-de-France, A la page, n°340, juillet 2010

Prager Jean-Claude et Thisse Jacques-François – Economie géographique du développement – La Découverte, 2010

Raffinot Marc et Venet Baptiste – La balance des paiements – Paris : La Découverte, 2003

Rainelli Michel – La nouvelle théorie du commerce international – Paris : La Découverte, 2009

Sabatier Bruno – Les recompositions territoriales liées à la consommation en Midi-Pyrénées : un enjeu de développement territorial – Communication à la conférence « Développement territorial : jeux d'échelles et enjeux méthodologiques » (Lausanne, Suisse), 2009

Sénat – La relation macroéconomique entre la consommation des ménages et les importations – rapport d'information n°169, session ordinaire de 2008-2009

Sénat – rapport d'information de la délégation sénatoriale à la prospective sur le commerce électronique – janvier 2012

Schackmann-Fallis Karl-Peter – Le Mittelstand et son financement – Regards sur l'économie allemande, n°108, 2013

Souchier Raphaël – Made in Local. Emploi, croissance, durabilité : et si la solution était locale ? – Paris : Eyrolles, 2013

Talandier Magali – Une autre géographie du développement rural : une approche par les revenus – Géocarrefour, 2008/4 Vol. 83

Talandier Magali – L'émergence de systèmes territoriaux productivo-résidentiels – Colloque de l'Association de Science Régionale De Langue Française – Juillet 2012

Talandier Magali et Pecqueur Bernard – Les espaces de développement résidentiel et touristique. Etat des lieux et problématiques – in Territoires 2040, n°3 - Datar, 2011

Talbot Julien – Les déplacements domicile-travail. De plus en plus d'actifs travaillent loin de chez eux – Insee Première, n°767, avril 2001

Toriya-Zane Edgardo – La contribution du commerce extérieur à la croissance – Natixis, Flash Economie n°398, septembre 2009

Terrier Christophe – Mobilité touristique et population présente. Les bases de l'économie présentielle des départements – Ministère du tourisme : 2006

Terrier Christophe – Les déplacements domicile-travail en France : évolution de 1975 à 1982 – Espace, populations, sociétés, 1986-2

Transition Town Totnes – Local Economic Blueprint – 2013

Veltz Pierre – Des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation – Editions de l'Aube, 2002

Vollet Dominique – Chasse et développement territorial. Vers un cadre d'analyse global – Economie rurale 327-328, janvier-mars 2012

Vollet Dominique et Dion Yves – Les apports potentiels des modèles de la base économique pour guider la décision publique. Illustration à partir de quelques exemples français et québécois – Revue d'Économie Régionale & Urbaine, 2001/2 avril